

REVUE SUISSE⁺

La revue des Suisses de l'étranger
Mars 2019



Bandes dessinées: l'art né en Suisse se bat pour sa reconnaissance

La Suisse perd ses médecins de famille:
Le docteur de nos campagnes fait partie du passé

Le durcissement de la législation sur les armes
dans le viseur des tireurs suisses

PLR

Les Libéraux-Radicaux
International

Libéral et ouvert au monde

Avancer ensemble

www.plr-international.ch

liberal Innovation
und Progress
weltoffen
liberal Cohésion
ed Liberté
Gemeinschaft
Freiheit
libéral et 1848
ouvert Fortschritt
au monde Coesione
open to
the world
liberali e
aperti Libertà
al mondo

97^e Congrès des Suisses de l'étranger à Montreux



*Le 97^e Congrès des Suisses de l'étranger se déroulera du
16 au 18 août 2019 au bord du Lac Léman.*

*Vous trouverez de plus amples informations dans ce magazine
à la page 23 et sur notre site Internet www.ose-congres.ch.*

**16-18 août 2019:
Réservez ces dates!**

Partenaires de l'Organisation des Suisses de l'étranger:

Suisse Tourisme.



Swiss Travel System.



ASN
International Insurance

cinfo

SWI swissinfo.ch

BCGE

Sophia veut voter

5 Courrier des lecteurs

6 En profondeur

Pénurie de médecins de famille:
les cabinets dans les villages
ferment les uns après les autres

10 Culture

La Suisse, berceau de la
bande dessinée classique

13 Politique

Accord-cadre entre la Suisse et l'UE:
Avant l'heure de vérité
Face à une législation sur les armes ren-
forcée, les tireurs suisses sont nerveux

Nouvelles des quatre coins du monde

17 Série littéraire

18 Politique / élections 2019

Le droit de vote des Suisses de
l'étranger remis en question

20 Société

La crise des médias suisses

23 Informations de l'OSE

Comment s'inscrire au registre électoral?
Guide pratique

26 news.admin.ch

28 Images

L'accident nucléaire presque oublié de
Lucens

30 Lu pour vous / Écouté pour vous

31 Sélections / Nouvelles



Cet éditorial n'a pas été rédigé dans les bureaux ber-
nois de la «Revue Suisse», mais à l'endroit le plus éloi-
gné qui soit: un faubourg tasmanien. Un tel voyage aux
antipodes permet de voir les choses sous un autre
angle. Ainsi, même le droit de vote dont bénéficient
les Suissesses et les Suisses de l'étranger apparaît sous
un nouveau jour.

En Suisse, ce droit se retrouve régulièrement sous
le feu des critiques. Certains se demandent, par exemple, s'il doit aussi être
accordé à celles et ceux qui n'ont jamais vécu dans notre pays. Or il se trouve
que cette île lointaine compte une jeune Suissesse qui n'a jamais mis les pieds
dans sa patrie, mais exerce tout de même son devoir de citoyenne. Nom-
mons-la Sophia. Cet automne, elle souhaite participer pour la première fois
aux élections. Au premier abord, son jugement étonne: voter est «fatigant»,
les objets lui sont souvent inconnus. Cependant, cette affirmation est vite sui-
vie d'un «mais»... Dès son arrivée, l'enveloppe de Suisse donne lieu à des dis-
cussions autour de la table familiale. Sur la Suisse d'aujourd'hui, ses chances
et ses défis. Pour la jeune Suissesse de l'étranger, participer à la vie politique
ne signifie donc pas juste décider en fonction du pays d'antan à l'origine de
son histoire familiale, mais aussi selon la Suisse du présent. En votant, elle
devient un peu plus suisse et se rapproche de sa lointaine patrie.

Comment critiquer cette motivation? Toutes les Sophia seront rassurées
d'apprendre que la critique ne les vise pas directement, mais qu'elle repose
sur notre politique intérieure. En effet, en Suisse, les étrangers, aussi intégrés
soient-ils – tels les secondos – peuvent à peine participer à la vie politique. Un
quart de la population résidente paie des impôts, mais n'a pas voix au cha-
pitre. Nombreux sont ceux qui y voient un vrai dilemme de la démocratie di-
recte, ce qui peut mener à des regards jaloux en direction des citoyens qui dé-
cident depuis des contrées lointaines. Pour tenter de remédier à ce problème,
les cantons de Neuchâtel et du Jura ont introduit le droit de vote des étran-
gers sur le plan cantonal. Les cantons romands, en particulier, permettent à
leurs communes d'introduire le droit de vote et électoral des étrangers à
l'échelle communale. Cependant, la tendance ne semble pas encore vouloir
s'étendre au reste du pays.

Encore une chose: vous souhaitez voter à l'automne, mais ne figurez pas
au registre électoral? Ce numéro de la «Revue» vous expliquera comment faire.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF

L'illustration en première page a été réalisée par la
dessinatrice suisse Anna Sommer.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)
est l'éditrice de la «Revue Suisse», le magazine
d'information de la «Cinquième Suisse».



«REVUE SUISSE» – L'APPLICATION EN TROIS CLICS!



Lisez gratuitement la «Revue Suisse» sous forme d'application!

Rien de plus simple:

1. Ouvrez le Store sur votre smartphone ou votre tablette.
2. Saisissez le terme de recherche «Revue Suisse».
3. Tapez sur Installer – le tour est joué!

SWISS
REVIEW

MIET-PW, MIET-Camper, MIET-4x4

Ilgauto ag, 8500 Frauenfeld
200 Autos, 40 Modèles, ab Fr. 500.-/MT inkl. 2000Km



Tel. 0041 52 7203060 / www.ilgauto.ch

Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

**SIP SWISS INSURANCE
PARTNERS®**

Tel +41 44 266 61 11
info@sip.ch

Compétence. Expérience. Service indépendant.

www.sip.ch



www.asn.ch

»Au fait, chéri, tu t'es occupé de
l'assurance maladie ?«

Nous étudions votre assurance maladie internationale et vous aidons à trouver la protection optimale pour vous.

Appelez-nous: T +41 43 399 89 89.

Ou écrivez-nous un e-mail:
info@asn.ch



ASN, Advisory Services Network AG · Bederstrasse 51 · 8027 Zurich · Suisse



Nous accompagnons
les paraplégiques.
À vie.

L'affiliation est valable dans le
monde entier. Inscrivez-vous
et touchez CHF 250 000 en cas
de coup dur: paraplegie.ch



Fondation
suisse pour
paraplégiques

Les pionniers de l'aspiration du CO₂ de Zürich-Oerlikon



Intéressant. Tous les procédés industriels génèrent de la chaleur résiduelle. Ainsi, la phase de régénération du filtre est pour ainsi dire offerte. Le problème naît quand la bienveillante industrie essaie de disposer du CO₂ pur

qui en résulte (et qui devra être compressé, autre processus gourmand en énergie, avant d'être livré). Les fabricants de boissons gazeuses sont, en effet, des clients potentiels, mais à leur place, j'aimerais piloter le projet moi-même, et cela revient à renverser la logique de marketing. Les autres applications semblent être encore de la musique d'avenir.

ERIC WINKLER, ANGLETERRE

Je suis aussi d'avis que l'homme doit tout mettre en œuvre pour nuire le moins possible à l'environnement. C'est pourquoi je soutiens toutes les mesures visant à réduire le taux de CO₂ dans l'atmosphère. Il est prouvé que la méthode la plus efficace est l'aspiration terrestre de dioxyde de carbone, autrement dit la reforestation. De nouvelles forêts permettraient d'aspirer des quantités immenses de CO₂. Bien entendu, cette option efficace et peu coûteuse ne bénéficie guère de soutien puisqu'elle ne permet de dégager aucun profit. Je suis convaincu que derrière cette hystérie autour du CO₂ se cachent avant tout des intérêts économiques. Comme le montre cet article, les entreprises préfèrent construire de gigantesques aspirateurs à CO₂ peu écologiques pour gagner beaucoup d'argent au lieu de planter des arbres.

RETO DERUNGS, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Sécheresse dans le château d'eau d'Europe

Pour résoudre le problème décrit, et bien d'autres liés au climat, je propose la chose suivante: réduire le nombre de vaches. Bien entendu, cela ne concerne pas seulement la Suisse, mais aussi et surtout l'Union européenne. Pourquoi ne pas rendre une petite partie du paysage à la nature?

HANS M. HILBER, LEINFELDEN, ALLEMAGNE

Julien Wanders: courir à l'africaine



Merci pour ce très bel article sur ce jeune athlète, aussi jeune que prometteur, et surtout très déterminé dans ces choix de vie au prix de gros sacrifices. Nous sommes tous derrière lui pour qu'il réussisse et atteigne le meilleur!

PHILIPPE DEROLLAND, FRANCE

Le nom d'un célèbre faussaire pour de vrais billets de banque



Muy bien hecho Valaisans! Voici le genre de prévention dont ont besoin les «petites gens» pour se protéger contre les dangers auxquels nous expose et continue de nous exposer le gigantesque réseau que forment les «globalisationnistes». Selon moi, David Crettenand et

ses compagnons devraient recevoir le prix Nobel de l'antimonialisme.

WALTER LIEBER, COLOMBIE

Le précurseur de WIR Wirtschaftsring AG se trouvait à Wörgl, petite ville au cœur du Tyrol autrichien. En s'appuyant sur la théorie de la monnaie franche de Silvio Gesell, la commune distribuait ce que l'on a appelé de «l'argent fondant». Il s'agissait de billets de banque de 1, 5 et 10 schillings qui perdaient chaque mois 1% de leur valeur. Ils étaient ainsi dépensés beaucoup plus vite. L'un des secrets de l'argent est sa rapidité de circulation, qui a été accélérée par ce procédé et a ainsi contribué à la prospérité. Puisque les impôts communaux pouvaient être payés avec cette nouvelle monnaie, bon nombre de commerces et d'habitants étaient prêts à jouer le jeu. En ce sens, le Valais semble être sur la bonne voie.

ALFRED SCHMITTER, AMSTERDAM, PAYS-BAS

Églises vides: Louer, vendre, démolir?

Le courrier du lecteur Christopher Egli (États-Unis), paru dans l'édition de janvier de la «Revue Suisse», m'a beaucoup blessé en tant que chrétien pratiquant. Il y écrit être ravi de voir le nombre de croyants diminuer en Suisse et espérer que cette



tendance se poursuive partout dans le monde. Je m'oppose avec véhémence à ce souhait. Je trouve qu'il est offensant. D'ailleurs, mon expérience est toute autre. Dans notre paroisse, située près de Hambourg, la foi, la tolérance et le pardon sont profondément ancrés. Ce courrier est-il un appel à l'athéisme ou à la conversion à des religions de substitution? Si c'est le cas, l'au-

teur a oublié de mentionner le revers de la médaille, à savoir les récentes persécutions dont sont victimes les chrétiens, par exemple en Iran, en Chine, au Pakistan ou en Corée du Nord. Des persécutions qui précipitent certains d'entre eux en prison, et parfois leur coûtent la vie.

HANS JÜRGEN SIEGENTHALER, ITZSTEDT, ALLEMAGNE

On recherche d'urgence des médecins de famille

La Suisse manque de médecins de famille, surtout à la campagne. De premières mesures pour lutter contre la pénurie portent leurs fruits, mais la profession change.

SUSANNE WENGER

Beaucoup se souviennent encore du médecin de famille traditionnel. En Suisse, il était l'un des piliers du village, comme le pasteur. Il s'agissait plus souvent d'un homme que d'une femme. Son cabinet était presque toujours ouvert. Il travaillait même la nuit, le week-end, à Noël, rendait visite aux malades à la maison et suivait des familles sur plusieurs générations. Son épouse le libérait des autres tâches, s'occupant des enfants et du ménage. Plus tard, il transmettait, si possible, son cabinet à son fils. Mais les temps ont changé.

Les médecins de famille souhaitant s'arrêter en raison de leur âge disent avoir de la peine, aujourd'hui, à trouver un repreneur pour leur cabinet, surtout en campagne et dans les régions périphériques. Il n'est pas rare qu'un médecin vieillissant poursuive son activité jusqu'à 70 ans. Et la situation pourrait s'aggraver. Près de 19 000 médecins travaillent dans le secteur ambulatoire, environ 40 pour cent d'entre eux sont médecins de famille. Ils ont 55 ans en moyenne, un grand nombre d'entre eux sera donc bientôt à la retraite. Dans le même temps, la demande en soins médicaux pourrait

s'accroître. La population vieillit, les maladies chroniques progressent (voir encadré). Actuellement, d'après une étude de l'université de Bâle, la Suisse manque de 2000 médecins de famille. Ce chiffre pourrait doubler à l'avenir.

Épine dorsale des soins de base

Les médecins de famille sont importants en Suisse, car en tant que généralistes, ils forment l'épine dorsale des soins médicaux de base. Avec 4,3 médecins pour 1000 habitants (en comptant les médecins d'hôpitaux), la densité médicale est élevée en compa-

Gabriela Rohrer plâtre le bras d'un patient dans son cabinet. En Suisse, les médecins de famille comme elle sont devenus rares.

Photo Danielle Liniger



raison avec la moyenne internationale. Mais les médecins sont inégalement répartis. Si l'on en compte 10,1 pour 1000 habitants à Bâle-Ville, un canton montagnard comme Uri n'en dénombre que 1,8. Et si, d'un côté, les généralistes se raréfient, de l'autre, le moratoire sur l'installation des médecins en cabinets privés empêche la pléthore, en particulier chez les médecins spécialisés aux prestations plus coûteuses dans les régions urbaines. Ainsi, l'alerte porte en même temps sur la pénurie et l'excès de médecins.

Une chose est claire: les coûts de la santé augmentent chaque année en Suisse. Tout comme les primes de l'assurance-maladie obligatoire. Les responsables politiques ont bien du mal à endiguer cette hausse des coûts. La complexité du secteur de la santé y est pour quelque chose, mêlant interventions étatiques et marché libre, acteurs nombreux et intérêts divergents entre Confédération, cantons, communes, médecins, hôpitaux, assurances-maladie et patients.

Manifestation de médecins sur la Place fédérale

En 2006, les médecins de famille ont vu rouge. Un trop-plein de frustration. Quand Pascal Couchepin (PLR), alors ministre de la santé, a réduit les tarifs des analyses de laboratoire, on a assisté à une scène inhabituelle à Berne: des milliers de médecins de famille ont manifesté devant le Palais fédéral pour exiger une revalorisation de leur profession. L'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» a elle aussi fait monter la pression. En 2014, le peuple suisse a accepté un contre-projet à cette initiative. La médecine de famille a fait son entrée dans la Constitution: Conseil fédéral et cantons doivent depuis veiller à ce que chacun ait accès à des soins médicaux de base suffi-

Plus de personnes âgées, plus de maladies chroniques

La Suisse vieillit. L'Office fédéral de la statistique prévoit que d'ici à 2045, la population de plus de 65 ans pourrait passer de 1,5 à 2,7 millions. Cette évolution, mais aussi le style de vie moderne – activité physique insuffisante, tabagisme, mauvaise alimentation – entraînent une hausse des maladies chroniques comme le cancer, le diabète, les troubles cardio-vasculaires et la démence. Nombreuses sont les personnes âgées à souffrir de pathologies multiples. Les maladies chroniques représentent aujourd'hui la majeure partie des coûts de la santé, qui s'élèvent chaque année à plus de 80 milliards de francs en Suisse. (SWE)

sants et de qualité et encourager la médecine de famille comme une composante essentielle de ces soins. Un «Masterplan» lancé par le successeur de Pascal Couchepin, Alain Berset (PS), a permis une revalorisation des tarifs des médecins de famille et des améliorations dans la formation universitaire et postgrade.

Tout cela a-t-il servi à quelque chose? Et pourquoi de moins en moins de jeunes médecins choisissent-ils le métier de généraliste? Nous avons posé ces questions à Sven Streit, de l'institut pour la médecine de famille (BIHAM) fondé en 2009. D'après le professeur, le fait que la médecine de famille soit aujourd'hui une discipline académique résout déjà une partie du problème: «Le médecin de famille

Une image inhabituelle: en 2006, les médecins de famille ont manifesté à Berne. Photo Keystone



souffrait d'un problème d'image au sein de la communauté médicale.» On ne le voyait pas comme un scientifique.

Encouragement ciblé de la relève

«Et on avait tort», souligne le professeur. Les médecins de famille possèdent un vaste savoir et dépendent autant des résultats de la recherche que les médecins spécialisés des hôpitaux. Le BIHAM compte à présent quatre chaires d'enseignement et de recherche consacrées par exemple à l'hypertension ou au soin des personnes âgées polymorbides. L'encouragement de la relève est une priorité. Ces efforts commencent à porter leurs fruits. «Aujourd'hui, 20 pour cent des étudiants en médecine déclarent vouloir devenir médecins de famille: c'est le double d'il y a dix ans», indique Sven Streit.

Désormais, les futurs praticiens sont envoyés en stage chez des médecins de famille pendant leurs études. Au cours de leur formation spécialisée postgrade, après l'examen fédéral, ils peuvent aussi réaliser un assistantat dans un cabinet. Les cantons subventionnent une partie des salaires. Celui de Berne, par exemple, verse chaque année 1,5 million de francs à 35 assistants. D'après Sven Streit, 80 pour cent des diplômés deviennent ensuite effectivement médecins de famille: «Cette immersion dans les cabinets est importante.» Elle permet de transmettre une image moderne du métier.

Les adieux du combattant solitaire

Une médecine humaine, axée sur le patient considéré dans sa globalité: tels sont d'après Sven Streit les atouts de l'activité généraliste. L'image moderne du métier s'accompagne également de l'évolution des conditions de travail. Être atteignable du lundi au dimanche, comme le médecin de famille d'antan, ne convenait plus aux jeunes,

explique le professeur. Ils préfèrent des horaires de travail plus réglementés. Pour concilier vie professionnelle et familiale, bon nombre d'entre eux veulent travailler à temps partiel. La proportion de femmes médecins augmente, et le nombre d'étudiantes en médecine a dépassé celui des étudiants. Tout cela pourrait expliquer aussi pourquoi les cabinets collectifs ont de plus en plus le vent en poupe. Les médecins peuvent s'y partager le travail, le service d'urgence, les infrastructures et l'administration. Actuellement, plus de la moitié des cabinets médicaux sont encore individuels en Suisse, mais le nombre de cabinets collectifs a triplé ces dernières années. «Ce changement structurel se poursuivra», Sven Streit en est convaincu.

Même les médecins plus âgés découvrent les avantages des cabinets de groupe. Comme Philippe Luchsinger, président de l'association Médecins de famille et de l'enfance Suisse, qui a fait de son cabinet privé, repris il y a plus de 30 ans à Affoltern am Albis (ZH), un cabinet collectif. «Il faut cesser de voir le médecin de famille comme un combattant solitaire», dit-il. Le médecin de famille de demain travaille en équipe et cherche à collaborer avec d'autres professionnels de la santé: des soignants, des physiothérapeutes, des pharmaciens. Si le peuple suisse a rejeté massivement un projet de réseaux de soins en 2012, les experts en sont persuadés: l'avenir réside dans les soins coordonnés.

L'experte en soins remplace le médecin

À quoi ressemble concrètement une telle collaboration? Dans la commune rurale de Schüpfen (BE), le cabinet collectif «Medizentrum» en fournit un exemple. Christine Wyss, experte en soins, y œuvre à côté de plusieurs médecins. Cette infirmière titulaire d'un



Philippe Luchsinger veut changer la perception du métier: «Il faut cesser de voir les médecins de famille comme des combattants solitaires.»

Photo Mise à disposition

master possède des compétences étendues. «Je m'occupe surtout de patients âgés souffrant de maladies chroniques et nécessitant des soins sur la durée», dit-elle. Elle mène des consultations, effectue des perfusions, prend le pouls et la tension, commente les résultats du labo, conseille les patients, rend visite à ceux qui ne sont plus très mobiles. Son champ d'activité recoupe celui du médecin traditionnel, mais elle ne sort pas du cadre de traitement fixé par celui-ci.

«Dans certains domaines, elle est beaucoup plus compétente que moi», avoue Hansulrich Blunier, médecin de famille à Schüpfen depuis de longues années. L'experte en soins est en mesure de coacher les patients au quotidien. Et le médecin de famille, déchargé de certaines tâches, peut consacrer plus de temps à des cas complexes. Le «Medizentrum» propose notamment des gastroscopies, des coloscopies et des chimiothérapies. Ainsi, le métier de médecin de famille est revalorisé, complète Hansulrich Blunier. Le cabinet effectue un travail de pionnier, car il n'existe pas encore de profil professionnel officiel d'experte en soins en Suisse. Et pas de grille tarifaire non plus. Le canton d'Uri, avec

ses nombreuses vallées manquant cruellement de médecins de famille, vient de lancer un projet pilote de trois ans avec des expertes en soins.

Un médecin de famille virtuel?

Et si le cabinet médical du futur se trouvait sur Internet? C'est l'avis que nous livre par un appel Skype le médecin spécialiste Andrea Vincenzo Braga, responsable médical de la jeune entreprise bernoise «eedoctors», créée en 2017. Son idée est que «les offres numériques peuvent compléter les soins de base ambulatoires.» Le patient contacte l'«eedoctor» au moyen d'une application mobile. La consultation se fait par chat vidéo. Ordonnances et prescriptions sont envoyées sur le smartphone du patient. «Nous remplaçons le médecin de famille lorsqu'il n'est pas là», explique le docteur Braga. Pendant les vacances, et là où le réseau médical est insuffisant. L'offre est aussi pratique pour les personnes qui manquent de temps parce qu'elles travaillent, souvent loin de la maison. Plus de 20 médecins travaillent pour «eedoctors», depuis chez eux. Les soins de base doivent évoluer, selon Andrea Vincenzo Braga, qui pense que de nombreuses premières consultations ne nécessitent aucun contact physique.

Nouveaux canaux de communication, nouveaux modèles de cabinets: la Suisse et ses diverses régions a certainement besoin de différentes solutions, analyse Sven Streit. Le professeur considère que la tendance à la disparition des médecins de famille est en train de s'inverser. Philippe Luchsinger se réjouit lui aussi de ce regain d'intérêt chez les jeunes: «La médecine de famille séduit à nouveau.» Mais la Suisse ne doit pas croiser les bras, car il s'écoulera encore plusieurs années avant que les étudiants en médecine de famille aient leur cabinet. D'ici là, la pénurie continuera d'être sensible.

«Un métier formidable»

Gabriela Rohrer a repris un vieux cabinet médical dans la campagne lucernoise. Elle explique la façon dont les choses se sont faites, et ce qu'elle aime dans le métier.



Gabriela Rohrer représente la nouvelle génération des jeunes médecins de famille.
Photo Danielle Liniger

INTERVIEW: SUSANNE WENGER

Revue Suisse: Madame Rohrer, en tant que jeune médecin, qu'est-ce qui vous a poussée à reprendre un cabinet à la campagne?

Gabriela Rohrer: Je me suis posé la question inverse: pourquoi travailler en ville? Je me sens bien ici, dans la jolie campagne de l'Entlebuch. J'aime me balader dans la nature. Et du point de vue médical, c'est passionnant de travailler à la campagne.

Pourquoi?

Parce que j'ai affaire à tout l'éventail des activités médicales. En ville, les enfants vont chez le pédiatre, les femmes chez la gynécologue, et les personnes qui se cassent le poignet se rendent aux urgences d'un hôpital. C'est très différent ici. Je suis la première interlocutrice pour tous les problèmes de santé.

Votre prédécesseur a été médecin au village pendant plusieurs décennies.

Comment la succession s'est-elle faite?

Les villageois se sont beaucoup investis pour conserver leur cabinet médical. Souvent, l'investissement de départ est un obstacle pour les jeunes médecins. Une coopérative a donc été créée, à laquelle ont pris part, outre la commune, de nombreux particuliers de la région. La coopérative a racheté l'immeuble, et loue le cabinet. L'entreprise qui l'exploite appartient à mon conjoint et à moi-même. Les deux autres médecins du cabinet sont nos employés. Cela peut paraître compliqué, mais l'important est que cela fonctionne.

Qu'avez-vous changé par rapport à l'activité traditionnelle des médecins de famille d'antan?

J'ai beaucoup de respect pour ce qu'ont accompli ces médecins. Mon prédécesseur a marqué tant de familles. Il a accompagné des personnes pendant

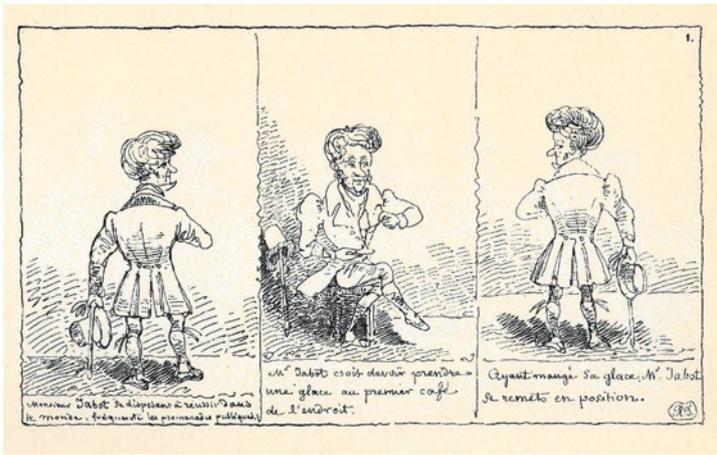
toute leur vie, à travers leurs soucis, leurs peines et leurs joies. Bon nombre de patients n'ont connu que lui. J'aime moi aussi le fait de pouvoir accompagner les gens sur la durée. Cela dit, nous avons tout de même changé certaines choses. Nous avons mieux organisé le cabinet et défini plus clairement les horaires où nous sommes joignables. Il est important pour moi d'avoir des moments où je ne suis pas disponible, des après-midi de congé et des nuits où je peux dormir d'une traite.

Vous êtes présidente de l'association «Jeunes médecins de premier recours Suisses».

Pourquoi le métier de médecin de famille intéresse-t-il à nouveau les jeunes?

Cela a toujours été le cas. C'est un métier formidable. Les jeunes s'en sont détournés pendant un temps pour d'autres raisons: pas d'encouragement de la relève, peu de contacts avec la pratique pendant les études. La politique compliquait la vie des médecins de famille. Mais les choses ont changé entre-temps. La médecine de famille a pris une tout autre signification sur le plan politique, et il y a eu beaucoup d'améliorations au niveau de la formation. Les médecins de famille eux-mêmes ont pris conscience qu'ils devaient se battre et dépolser leur image. Nous avons planté une graine d'enthousiasme pour ce métier auprès des jeunes, il faut l'arroser pour en récolter les fruits. L'ampleur des tâches administratives peut faire peur. Si vous voyiez le nombre de formulaires que je remplis! Je préférerais consacrer ce temps à mes patients.

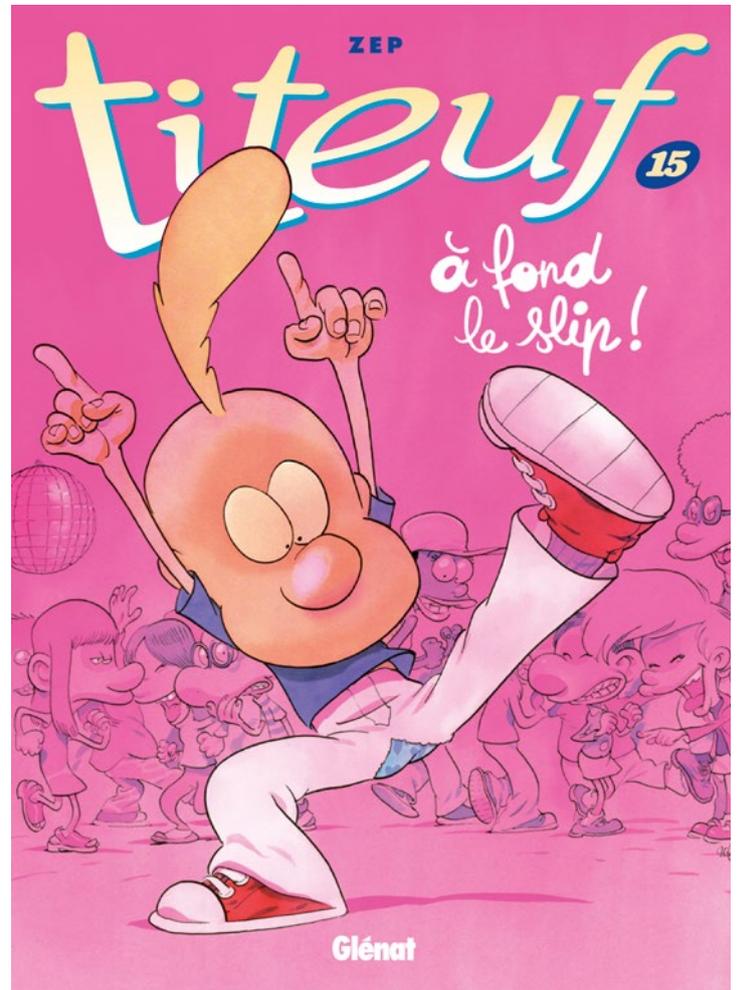
Gabriela Rohrer, médecin spécialisé en médecine interne générale FMH. Elle dirige depuis début 2018 le cabinet de médecine générale Flühli dans la commune lucernoise de Flühli/Sörenberg. Elle a 35 ans et vient de la région bernoise.



«Monsieur Jabot», premier ouvrage publié par Rodolphe Töpffer, en 1833



Extrait de «Femme sauvage», ouvrage de Tom de Tirabosco à paraître cette année chez Futuropolis



Couverture du 15^{ème} album de la série «Titeuf» de Zep, paru en 2017

Le 9^{ème} art est né en Suisse mais il est snobé par l'Etat

La bande dessinée suisse connaît une vitalité et une diversité extraordinaires. Inventé au 19^{ème} siècle par le Genevois Rodolphe Töpffer, cet art du récit ne bénéficie pas encore d'une reconnaissance officielle.

STÉPHANE HERZOG

En novembre 2018, une petite équipe de représentants de la bande dessinée (BD) suisse a été reçue par la direction de l'Office fédéral de la culture (OFC). But de cette visite: obtenir de la Confédération qu'elle intègre le 9^{ème} art comme une discipline à part entière, avec la création d'un prix suisse de la BD et d'une bourse nationale. Le tout aurait pu figurer en 2019 dans le message culturel publié tous les quatre ans par l'OFC. Malheureusement, l'équipe

déleguée par le Réseau suisse de la BD a fait chou blanc. «Le message culturel mentionnera la BD, mais sans plus. Nous sommes déçus, car nous attendions un vrai signal en vue de la reconnaissance de cet art», avoue Jana Jakoubek, directrice artistique du festival Fumetto, à Lucerne. «Le jour où la BD recevra des subventions à la création, comme c'est le cas pour le théâtre, j'espère qu'il y aura encore des livres», ironise Zep. Le créateur de Titeuf a vendu près de 20 millions d'albums dans le monde. Il ne com-

prend pas la frilosité des autorités suisses, «alors que les musées de la BD, de la Corée aux USA, mentionnent le fait que le créateur de la bande dessinée est le Genevois Rodolphe Töpffer».

La Suisse compte désormais une Ecole supérieure de bande dessinée

Cofondateur de la première Ecole supérieure de BD en Suisse, lancée à Genève en 2017, le dessinateur Tom Tirabosco milite pour la création d'un

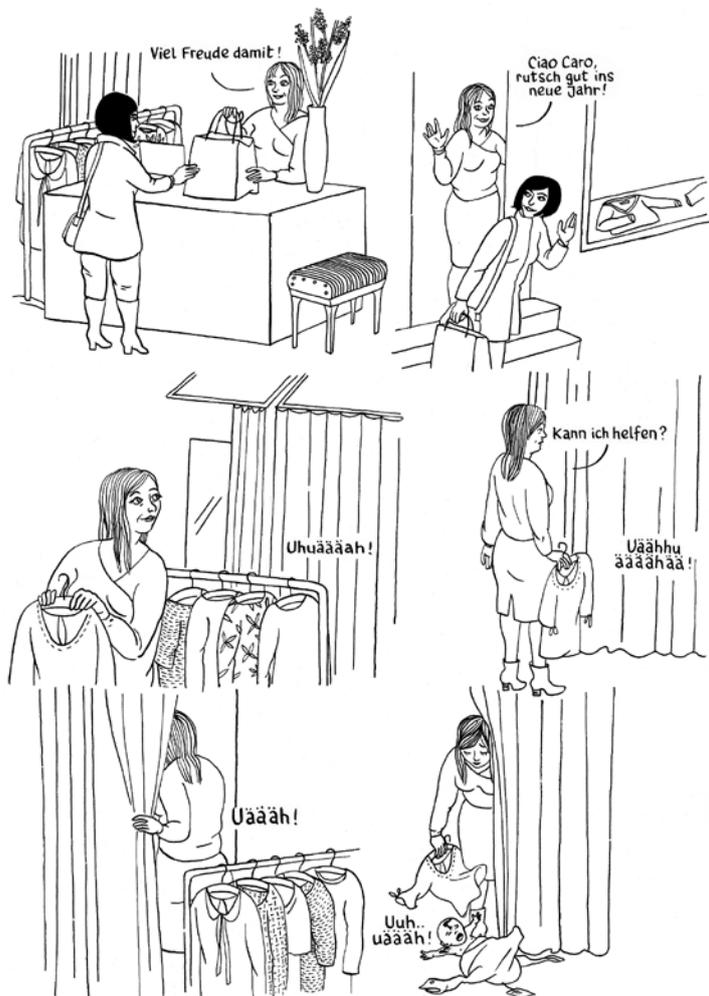
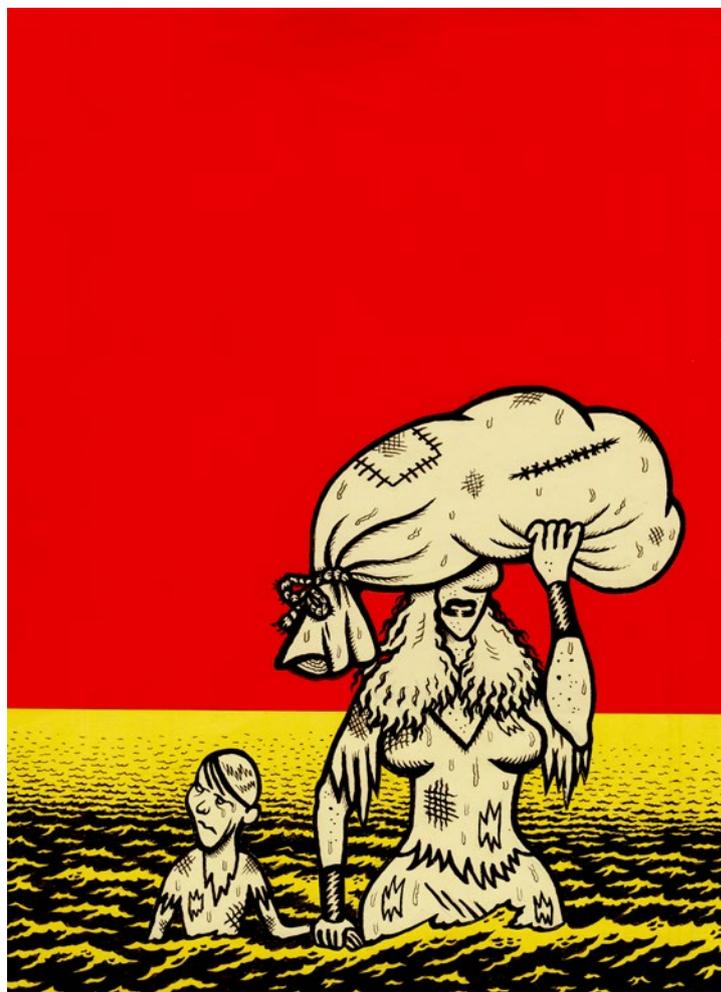


Planche de «Das Unbekannte», le dernier album d'Anna Sommer, publié aux Editions Moderne en 2018



Couverture de «Robinson suisse», d'Alexandre Baladi, à paraître chez Atrabile. Le dessinateur s'inspire d'un livre d'Isabelle de Montlieu, suite d'un roman du pasteur Johann David Wyss.

centre suisse de la BD. Il définit la BD comme «un art majeur ayant atteint l'âge adulte». «Les créateurs abordent désormais toutes les thématiques et se trouvent parfois très éloignés de la classique BD franco-belge, celle de Spirou ou Lucky Luke», défend-il. «C'est le seul médium artistique jamais inventé par la Suisse», complète Dominique Radrizzani, le directeur du festival lausannois BDFIL. Genève a fait honneur à cette discipline, en accueillant un hôtel Ibis, consacré à Töpffer et ses successeurs locaux (voir encadré page suivante).

Des deux côtés de la Sarine, des auteur(e)s s'exportent à l'international. Les Romands sont les plus nombreux, avec notamment Derib, Cosey, Buche, Bertschy, Tirabosco, Peeters



«La BD a atteint l'âge adulte». Tom Tirabosco, cofondateur de la première Ecole supérieure de BD en Suisse, lancée à Genève en 2017.

Photo Jérémy Lavave (DR)

et Wazem. Les alémaniques, successeurs de l'artiste allemand Wilhelm Busch, auteur de «Max et Moritz», comptent dans leurs rangs des auteurs majeurs. A commencer par Thomas Ott et Anna Sommer. D'où vient alors cette timidité évoquée par Zep ? «La BD est souvent considérée comme un art de divertissement ou une industrie», résume Philippe Duvanel, qui dirige le festival Delémont'BD. Lui aussi était monté à Berne, il y a 4 ans, avec une délégation jurassienne, pour défendre un prix suisse de la BD. Il indique pourtant savoir que le conseiller fédéral Alain Berset, qui chapeaute l'OFC, est sensible à cet art. «Il y a sans doute un problème sur la légitimité de la BD à recevoir un soutien public, alors que ce

n'est pas le cas pour d'autres disciplines, comme le théâtre, par exemple», regrette-t-il.

Dessiner une BD requiert peu de matériel mais beaucoup de temps

Si le matériel nécessaire pour dessiner est simple, «la création d'ouvrages de bandes dessinées nécessite un temps énorme», explique Zep. Le dessinateur indique que les créateurs sont en train de se précariser, dans un monde où le nombre d'ouvrages explose, mais avec des tirages de plus en plus limités. Il défend un système d'aide à la création, comme c'est le cas en France avec le Centre national du livre, où des jurys spécialisés accordent des subventions. En Suisse,



La BD a crû sur un terreau alternatif

Né en 1799, le satiriste genevois Rodolphe Töpffer est considéré comme l'inventeur du 9^{ème} art. «Töpffer rédigeait des chroniques, qu'il découperait avec des dessins à l'appui du texte. Il a mis en place tout ce qui fait la BD moderne», explique Dominique Berlie, conseiller culturel au service culturel de la Ville de Genève. Montage, cases, effets de répétition, suspense: grâce à ces inventions, le créateur autodidacte de la «littérature en estampes» connaîtra un succès international avec entre autres, l'«Histoire de Monsieur Jabot» (voir page 10). «Il a aussi présenté une théorie de son art et a reçu le soutien de Goethe, qui y a vu quelque chose d'important», rappelle Dominique Berlie. «Après lui, il ne s'est plus passé grand-chose pendant longtemps en Suisse», continue Jana Jakoubek.

«L'éclosion d'une BD qui se vendra à l'international remonte aux années 1960 et 1970, à travers une bande dessinée alternative, liée au monde des squats, qui s'est exprimée dans des affiches et journaux de gauche», raconte Dominique Berlie. Dans les années 1970, les dessinateurs genevois Ceppi et Poussin montent à Paris et réussissent à se faire publier par de grands éditeurs. Au début des années 1990, la revue genevoise «Sauve qui peut» publiera des dessinateurs issus des arts décoratifs, permettant à de jeunes pousses de s'exprimer, parmi lesquelles Zep, Wazem, Baladi, Helge Reumann, Peeters ou Tirabosco.

Le jeune Zep avait fait des propositions à des quotidiens du cru, sans susciter d'intérêt. Mais le futur créateur du «Guide du zizi sexuel», sera soulagé de découvrir des confrères émerger dans les médias. «Le succès de gens comme Derib – auteur de Yakari – m'a permis de croire à la possibilité de faire ce métier», raconte-t-il. Zep évoque aussi sa rencontre avec Cosey, créateur de «A la recherche de Peter Pan». «Moi qui aime la montagne, je me suis retrouvé dans ces récits contemplatifs qui se déroulent dans les Alpes valaisannes. Cela a montré qu'il était possible de parler de nos propres histoires, suisses, à une époque où la BD parisienne était très loin de ces préoccupations.»

La relève de la BD suisse est en marche, assure Dominique Berlie. Il cite notamment des auteurs comme Peggy Adam, Isabelle Pralong, ou Guillaume Long. Outre Sarine, Tom Tirabosco cite le peintre Andreas Gefe, originaire de Schwyz. Jana Jakoubek met en avant les travaux des jeunes lucernoises Noemi Laake et Andreas Kiener, actifs dans le collectif et magazine «Ampel». (SH)

seules existent quelques bourses cantonales et les appuis fédéraux à la BD ne sont pas décernés par des jurys spécialisés, cet art étant rangé dans une case dédiée au design.

Malgré tout, la BD suisse serait en passe d'accéder à une reconnaissance des pouvoirs publics, notamment en Suisse romande, où les villes de Lausanne et Genève plancheraient sur un centre du 9^{ème} art. «La BD suisse est en train de placer Genève sur la carte des lieux importants de cet art, à côté de Paris, Bruxelles et Angoulême», souligne Tom Tirabosco, qui préside la Swiss Comics Artists Association. Depuis 1997, Genève décerne chaque année des distinctions à travers les prix Töpffer. La Suisse compte aussi un musée de la BD: le Cartoon Museum de Bâle. Elle possède trois festivals de taille: BDFIL, Fumetto et Delémont'BD. Des événements existent aussi à Aigle (VD), Belfaux (FR), Tramelan (BE) et Lugano.

Des éditeurs qui travaillent avec l'Europe

L'édition suisse n'est pas en reste, avec des maisons comme Atrabile, tournée vers la BD underground, ou encore Paquet, qui publient des ouvrages en Europe. RVB, collection dirigée par le dessinateur genevois Yannis La Macchia, publie des bandes dessinées numériques. En Suisse alémanique, la BD suisse s'exprime dans des magazines comme «Ampel», publié à Lucerne par un collectif, et «Strapazin» à Zurich. Moderne a publié le dernier ouvrage d'Anna Sommer (voir image ci-contre), auteure qui est traduite en français. Existe-t-il une BD suisse ? «Peut-être dans la façon d'envisager ce métier qui s'est développé dans un univers à la fois multiculturel et isolé», conclut Zep.

5 ouvrages cultes de la BD suisse



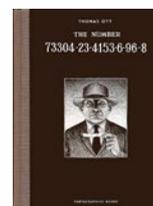
«Les pilules bleues»
Frederik Peeters
Atrabile
ISBN 978-2-9700165-6-4
31 francs



«Damen Dramen»
Anna Sommer
Edition Moderne
ISBN 978-3-907010-91-4
26 francs



«Le Guépier» (tome 1)
Daniel Ceppi
Casterman
ISBN 2203335157
Indisponible



«The Number - 73304-23-4153-6-96-8»
Thomas Ott
Fantagraphics Books
ISBN 9781560978756
33 francs



«Souviens-toi, Jonathan»
Cosey
Le Lombard
ISBN 2803613107
Indisponible

Avant l'heure de vérité

La Suisse doit rapidement clarifier ses relations avec l'Union européenne. Mais le Conseil fédéral ne souhaite se prononcer sur l'accord-cadre prêt à être signé qu'après avoir mené des discussions avec les principaux acteurs du pays. Ceux-ci expriment d'importantes réserves.

THEODORA PETER

En décembre 2018, après avoir duré cinq ans, les pourparlers sur l'accord-cadre institutionnel au moyen duquel la Suisse et l'Union européenne (UE) entendent régler la poursuite de la voie bilatérale prenaient fin. Le projet d'accord est depuis sur la table, prêt à être signé. À la surprise de Bruxelles, le Conseil fédéral ne l'a pas encore renvoyé, accepté ou... refusé. Il s'est contenté de «prendre connaissance» du résultat longuement attendu des négociations. Motif: le gouvernement souhaite prendre d'abord le pouls des principaux acteurs avant de se prononcer sur les avantages et les inconvénients de l'accord. Depuis, les membres du Conseil fédéral mènent des «discussions interactives» avec les cantons, les partis politiques, les partenaires sociaux et les cercles économiques et scientifiques.

Une chose est sûre: l'enjeu est de taille. La Suisse tire un tiers de ses revenus de ses relations avec l'UE. Tous les jours, des marchandises s'échangent sur la base des accords bilatéraux pour une somme d'un milliard de francs. Un accès libre au marché européen est essentiel pour l'économie suisse. L'accord institutionnel a pour but de maintenir les cinq accords bilatéraux existants (libre circulation des personnes, transports terrestres, transports aériens, accord sur les obstacles techniques au commerce et agriculture) et d'ouvrir la voie à de nouveaux accords (marché de l'électricité).

La consultation relative à l'accord-cadre montre qu'il y a au moins trois obstacles à la poursuite de la voie bilatérale.

1. La protection des salaires

En ce qui concerne ce point, la Suisse reprendrait, à quelques exceptions près, les règles de l'UE. Avec pour conséquence un affaiblissement des mesures d'accompagnement contre le dumping salarial. Aujourd'hui, les entreprises européennes doivent s'annoncer huit jours à l'avance pour exécuter un mandat en Suisse. Ce protectionnisme est mal vu par l'UE, qui veut réduire ce délai à quatre jours dans l'accord-cadre. Avec cette concession, les syndicats suisses et le PS considèrent toutefois qu'une ligne rouge est franchie. Ils s'accrochent fermement à la règle des huit jours, arguant que ce délai est nécessaire pour mettre en place contrôles et sanctions contre le dumping salarial.



L'accord-cadre tel qu'il est, faciliterait l'exécution de mandats en Suisse pour les entreprises étrangères, notamment sur les chantiers. Les syndicats sont très inquiets et y voient une menace pour le niveau actuel des salaires. Photo Keystone

2. La reprise dynamique du droit

En paraphant l'accord-cadre, la Suisse s'engagerait à une «reprise dynamique du droit». Cela signifie que lorsque l'UE adopterait de nouvelles règles, la Suisse aurait deux ans pour les intégrer à son propre droit. Les processus liés à la démocratie directe restent toutefois garantis: en cas de référendum, la Suisse obtiendrait une troisième année pour mettre les règles en œuvre. Si elle refusait de reprendre une nouvelle règle de l'UE, Bruxelles pourrait porter le cas devant le nouveau tribunal arbitral qui sera créé. Ce mécanisme est très contesté. D'après l'UDC, il menace la souveraineté de la Suisse, soumise ainsi à ses yeux aux «juges étrangers». Lors d'une audition publique de la Commission de politique extérieure du Conseil national, Carl Baudenbacher, ancien président de la Cour de justice de l'AELE, a qualifié le tribunal arbitral de «feuille de vigne»: pour lui, la Suisse sera unilatéralement soumise à la Cour de justice de l'UE, à l'interprétation de laquelle le tribunal arbitral devrait se tenir en matière de droit européen. D'autres experts, comme la professeure en droit européen Astrid Epiney, estiment moins problématique cette

reprise dynamique du droit, qui permet, d'après elle, de garantir la sécurité juridique. Elle souligne aussi que la Suisse obtiendra des droits de consultation et pourra elle aussi saisir le tribunal arbitral si nécessaire.

3. La directive relative aux droits des citoyens de l'Union

Dans le projet d'accord-cadre, la directive sur la citoyenneté n'est pas mentionnée. Mais elle n'a pas non plus été explicitement écartée, comme la Suisse l'aurait souhaité au cours des pourparlers. La question de la reprise de cette directive pourrait ainsi constituer un premier cas pour le tribunal arbitral. Par cette directive, les États membres de l'UE s'assurent mutuellement des droits civils depuis 2004. Ceux-ci vont plus loin que la libre circulation des personnes que la Suisse a ratifiée avec l'UE, notamment en ce qui concerne le droit à l'aide sociale, le droit à un séjour permanent ou la protection contre le renvoi. Tant le PLR que le PDC y voient un obstacle, et exigent que la directive soit expressément exclue du champ d'application de l'accord-cadre.

Aucun des partis du Conseil fédéral n'est entièrement favorable à l'accord-cadre négocié. Même l'aval d'économie-suisse est plutôt à comprendre comme un «Oui, mais...». Certes, les avantages pour l'économie suisse de l'accès au marché sont clairement prépondérants, mais l'association faitière demande tout de même des «clarifications» sur l'interprétation de l'accord-cadre, notamment en ce qui concerne la reprise de la directive sur la citoyenneté et le partenariat social. Sur ce dernier, elle requiert qu'il soit stipulé que le système des contrôles paritaires n'est pas restreint.

économie-suisse n'exige pas une renégociation, l'UE ayant clairement exclu cette possibilité jusqu'ici. La porte de Bruxelles est-elle néanmoins réellement aussi fermée qu'elle en a l'air? On peut se poser la question. D'après les observateurs politiques, la stratégie du Conseil fédéral pourrait avoir pour but de gagner du temps avec la consultation politique interne, de manière à décrocher des améliorations ultérieures. L'UE s'est toujours montrée flexible dans les situations délicates en accordant des dérogations à certains États: on peut espérer qu'elle le soit aussi dans ses relations avec un pays non membre bien disposé à son égard.

L'article rend compte de la situation à la mi-février 2019, moment de la clôture de la rédaction.

L'accord-cadre en bref: <http://ogy.de/accord-cadre>

Les Suisses de Grande-Bretagne protégés après le Brexit

Après le Brexit, les ressortissants suisses de Grande-Bretagne et les citoyens britanniques en Suisse conserveront leurs droits actuels. Les deux pays ont signé un accord bilatéral à ce sujet. À côté des droits de séjour, celui-ci régit les droits aux prestations sociales et la reconnaissance des qualifications professionnelles. Les droits octroyés le sont à vie. Ils ne concernent cependant pas les ressortissants britanniques et suisses immigrés après la disparition de l'accord sur la libre circulation des personnes.

En cas de Brexit non ordonné, l'accord entre la Suisse et la Grande-Bretagne entrera en vigueur dès le 30 mars. En cas de retrait ordonné, une phase de transition s'appliquera jusqu'à la fin de 2020, pendant laquelle les dispositions actuelles de l'accord sur la libre circulation des personnes resteront en vigueur. Fin 2017, près de 34 500 Suisses vivaient au Royaume-Uni, et environ 43 000 Britanniques en Suisse.

Les deux pays ont également fait preuve de prévoyance en signant un accord sur le transport aérien pour assurer les droits de circulation actuels et les maintenir sans interruption. 150 vols relient quotidiennement la Suisse et la Grande-Bretagne. (TP)

Accord sur le Brexit: <http://ogy.de/suisse-brexit>



Mobilisation générale des tireurs

La Suisse doit adapter sa législation sur les armes aux prescriptions de l'UE si elle ne veut pas mettre en péril les accords de Schengen. Le projet essuie les tirs nourris des amateurs d'armes. Il sera soumis au vote du peuple le 19 mai.

JÜRIG MÜLLER

Quand il est question d'armes, le débat devient rapidement houleux en Suisse, et le premier tireur du pays, Guillaume Tell, n'est jamais très loin... Il reprend du service en ce moment, par exemple sur le site web de *Pro Tell*, la société pour un droit libéral sur les armes, où il dresse sa main droite en signe d'arrêt, flanqué de ce slogan: «La Suisse libre, non au diktat de l'UE qui nous désarme!» Guillaume Tell ne se bat pas seul. René Schneider est lui aussi prêt à dégainer. Excellent connaisseur du tir, il est président d'honneur de la société *Militärschützen Unterseen*, membre d'honneur de l'*Oberländischer Schützenverband* de Berne et membre d'honneur de l'Association sportive bernoise de tir. Voici ce qu'il a dit à la «Revue Suisse»: «Nous sommes un peuple démocratique et décidons nous-mêmes ce que nous voulons et ce que nous ne voulons pas. Nous ne devons en aucun cas tolérer que le tir sportif, cette grande tradition suisse, soit anéanti par la directive de l'UE sur les armes.» Celle-ci est sous le feu des attaques des tireurs suisses.

Durcissement de la législation sur les armes: pour les tireurs, un véritable affront.

Photo Keystone



L'origine des débats remonte aux attentats terroristes de 2015 à Paris, au cours desquels 130 personnes ont été abattues avec des armes semi-automatiques. Peu après, l'UE a durci sa législation sur les armes. La Suisse faisant partie de l'espace Schengen, et donc du réseau européen de sécurité

policieère, elle doit intégrer les nouvelles dispositions à sa législation nationale sur les armes. C'est précisément ce contre quoi s'élèvent les sociétés de tireurs, soutenues par l'UDC. Elles ont lancé un référendum.

Les armes semi-automatiques en point de mire

Seront interdites les armes semi-automatiques ayant des chargeurs de grande capacité. Il s'agit des fusils, revolvers et pistolets avec lesquels on peut tirer plusieurs coups d'affilée: s'il reste nécessaire de déclencher chaque tir, l'arme ne doit pas être rechargée. Problème: les fusils d'assaut 90 et 57, très répandus parmi les tireurs suisses, font justement partie de ces armes semi-automatiques. La Suisse a cependant négocié des dérogations avec l'UE: l'arme d'ordonnance pourra toujours être conservée à la maison et utilisée après la fin du service militaire. L'UE a ainsi véritablement fait une fleur à la Suisse, cette dérogation ne s'appliquant qu'à la Confédération. On parle d'ailleurs même parfois, pour cette raison-là, de «Lex Helvetica».

Les personnes possédant déjà une telle arme pourront elles aussi la conserver. Elles doivent simplement, si elles ne l'ont pas encore effectué, la faire inscrire dans les trois ans au registre cantonal des armes. De leur côté, les tireurs sportifs pourront toujours acquérir ce type d'armes. Ils devront cependant être membres d'une société de tir ou prouver qu'ils pratiquent régulièrement le tir sportif. Par «régulièrement», les autorités entendent cinq séances de tir en cinq ans.

Alors, qu'est-ce qui gêne concrètement les tireurs dans ces nouvelles règles? Réponse de René Schneider: «Nous ne serions plus les propriétaires d'une arme, mais seulement les détenteurs d'armes interdites soumis à des obligations particulières et tolérés par l'État! Nos pratiques notre sport avec des «armes interdites». L'acquisition d'une arme ne serait possible qu'avec une autorisation exceptionnelle. Or, cette autorisation est bien plus stricte que le permis d'acquisition d'armes exigé aujourd'hui, et entraînerait une diminution massive du nombre de tireuses et de tireurs.» René Schneider trouve en outre «absolument illogique» qu'une arme fournie par l'armée ne soit pas considérée comme interdite, alors qu'une arme achetée en privé le soit, «bien qu'il s'agisse de la même

arme. Cela engendrerait un système à deux vitesses parmi les tireurs.»

Cette nouvelle réglementation ne serait-elle pas susceptible de gonfler les rangs des membres des sociétés de tir, puisqu'elle requiert notamment que les tireurs sportifs s'affilient à une telle association? «Absolument pas», tranche René Schneider, catégorique. «Dans notre association, nous n'acceptons que les nouveaux membres introduits par un membre déjà inscrit. Ainsi, nous nous assurons de n'enrôler que des personnes dont la réputation est intègre. Nous n'accueillons pas n'importe quel quidam qui frappe à notre porte. Les obligations et responsabilités se reporteraient, j'en suis certain, sur les sociétés de tir. Celles-ci pourraient tout à coup avoir à fournir des preuves de tir pour leurs membres.»

La sortie de Schengen coûterait des milliards

Dans les sociétés de tir, la méfiance est donc grande. Même si le Parlement s'est donné la peine de réduire autant que possible la charge administrative. Josef Dittli, conseiller d'État libéral uranais, a résumé la situation ainsi: «Nous voulons prendre en compte les particularités suisses et la tradition dans le domaine du tir sans mettre en péril les accords de Schengen.» Toutes les re-

quêtes de la gauche visant à durcir encore la législation sur les armes ont été rejetées, tout comme celle de l'UDC, qui s'opposait à l'application des règles européennes.

Nicolo Paganini, conseiller national PDC, invite à ne pas sacrifier ces accords «pour en faire un exemple en matière de souveraineté sur un objet inapproprié». L'Office fédéral de la police (fedpol) rappelle lui aussi les problèmes que cela engendrerait: sans Schengen, «notre police serait aveugle et sourde». Il souligne qu'il est important que la Suisse continue de faire partie du réseau européen de sécurité. Mettre sur pied un système de sécurité policière national correspondant aux standards actuels de Schengen coûterait entre 400 et 500 millions de francs. De surcroît, la perte du visa Schengen aurait de graves conséquences pour le tourisme suisse et les régions frontalières. D'après la Confédération, la sortie de Schengen équivaldrait à une perte de revenus de l'ordre d'onze milliards de francs par an pour l'économie suisse.

N'est-ce pas un prix trop cher à payer pour épargner quelques éventuelles tracasseries administratives aux tireurs? René Schneider demeure quelque peu évasif à ce sujet. Le Conseil fédéral doit d'après lui renégocier la directive sur les armes de l'UE avec celle-ci: «Je suis convaincu qu'une solution peut être trouvée qui soit acceptable pour les deux parties et ne mette pas en péril les accords.»

La Suisse: un véritable arsenal

Le tir est une tradition ancestrale en Suisse, et les amateurs d'armes y sont nombreux: en 2013, date de la dernière estimation de la Confédération, les Suisses possédaient près de deux millions d'armes à feu. Des recherches de la «NZZ am Sonntag» montrent que les cantons ont depuis délivré entre 150 000 et 250 000 permis d'acquisition d'armes. Étant donné qu'il est possible d'acheter jusqu'à trois armes par permis, il est raisonnable de penser que 2,5 à 3 millions d'armes à feu se trouvent actuellement dans les foyers suisses.

Le 19 mai 2019, le peuple suisse se prononcera également sur la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA). Le projet a été présenté de manière détaillée dans la «Revue Suisse» de novembre 2018.



Grand connaisseur du tir:
René Schneider
Photo mise à disposition

Échec pour l'initiative contre le mitage



L'initiative contre le mitage des Jeunes Verts visait à geler la surface totale des zones à bâtir en Suisse et à n'autoriser les nouvelles zones que si une surface au moins aussi grande était déclassée. Les sondages ont commencé par indiquer une opinion très favorable du peuple, mais le résultat aux urnes a été tout autre. En effet, le 10 février 2019, l'initiative a été clairement rejetée par 63,7% des votants. Principale raison de ce refus: la réglementation proposée a été vue comme trop radicale et trop rigide. Les opposants ont argumenté que la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), révisée en 2013, allait suffisamment loin et n'avait pas encore développé tous ses effets, ajoutant que les cantons étaient en train d'appliquer ces dispositions plus restrictives. Ainsi, une nouvelle norme sur le plan constitutionnel aurait été contre-productive. Enfin, la nouvelle LAT prévoit non seulement de geler les zones à bâtir, mais aussi de les déclasser. (JM)

Maîtresse du thé japonaise et paysans norvégiens

Un temps rédacteur au «Bund», l'écrivain Karl Friedrich Kurz a été un formidable passeur de cultures et d'univers étrangers.

CHARLES LINSMAYER

Au jeune homme qui vit quelque temps avec elle à Yokohama vers 1906–1907, Kohana, «la petite dame papillon», paraît aussi séduisante que mystérieuse. Et, comme le fera 60 ans plus tard Yoko au Suisse Buser dans «Im Sommer des Hasen» d'Adolf Muschg, la jeune maîtresse du thé, avec son dévouement plein de sobriété, dévoile à l'Européen la mentalité, les mœurs et les usages japonais mieux que n'importe quelle expérience touristique. Kohana est un personnage du livre «Vom Nil zum Fujiyama», paru en 1910 aux éditions Huber, à Frauenfeld. Son auteur est Karl Friedrich Kurz, né en 1878, qui passa son enfance à Bâle. Fils d'un fabricant allemand de cirage, il devint écrivain comme son frère Hermann (1880–1933) après avoir fréquenté l'Académie des Beaux-Arts de Karlsruhe, trouvant sa matière lors de ses voyages et séjours dans le monde entier. Le Japon constituait déjà la toile de fond de «Doktor Siegels Ostasienfahrt» (1911) et de «Sayonara» (1937). De 1916 à 1922, Kurz collabora au quotidien bernois «Bund»: trois de ses 29 livres (tout de même) se déroulent en Suisse: «Die Krummbacher und der Katzengusti» (1913), «Zwischen Aare und Rhone» (1920) et «Der Mooshof» (1922). En 1914 déjà, deux de ses ouvrages – «Der Held von Björnäs» et «Mitternachtssonne und Nordlicht» – avaient pour décor la Norvège. Comme ses contemporains Hermann Hiltbrunner et Hugo Marti, Karl Friedrich Kurz fut l'un de ces Helvètes que le pays nordique, avec ses fjords et ses forêts, ne cessa d'inspirer. Il y vécut de 1924 à sa mort en 1962.

Amour, argent et trahison

Ainsi, le roman «Die goldene Woge», en 1927, révélait les conséquences funestes de la guerre sur la Norvège neutre après 1914. En 1930, dans «Im Königreich Mjølvik», Kurz s'amuse à perdre la citadine Oline au milieu des jeunes hommes du village de pêcheurs de Mjølvik. «Tyra, die Märcheninsel» est un roman se déroulant dans un monde de paysans et de pêcheurs, peuplé de personnages hauts en couleur. Il reçut en 1934 le prix Wilhelm Raabe. «Herrn Erlings Magd», paru en 1936, présente la liaison secrète d'un paysan avec sa bonne, qui lui fera don d'un héritier mâle.

Le modèle du romancier suisse, qui illustre aussi ses livres lui-même, est évidemment Knut Hamsun. Il lui

manque seulement, en dépit de la clarté de ses paysages, de toute la finesse psychologique de ses protagonistes et de son humour, la profondeur et le pessimisme dont fait preuve l'écrivain norvégien notamment dans «La Faim». Bien que l'effondrement de la civilisation ou l'apparition de la spéculation et de l'appât du gain s'avèrent à même de menacer la paix des villages et des fermes reculés, en fin de compte l'ordre revient et l'optimisme du poète l'emporte sur – comme il l'écrit dans «Die goldene Woge» – «cette chose en l'homme que la marée ne peut détruire, ni même les marécages et leurs fièvres: ce je ne sais quoi de grand et d'éternel qui le place au-dessus de tout comme un seigneur.» Aucun personnage n'illustre mieux cela que le petit valet muet Monrad de «Tyra, die Märcheninsel», qui se met tout à coup à chantonner et qui, un jour, se fabrique un violon et commence à emplir de sons la solitude de son cœur. Les livres de Karl Friedrich Kurz ne se trouvent plus aujourd'hui que chez les bouquinistes. C'est dommage, car l'écrivain a fait découvrir à ses concitoyens le Japon, mais aussi sa patrie d'élection, la Norvège, de la plus passionnante des manières. Pour ceux qui lisent l'allemand, cela vaut la peine aujourd'hui encore de tenter de dénicher l'un de ses livres.

BIBLIOGRAPHIE: K. F. Kurz: «Die Fischer am Fjord», Zurich, 1941. Disponible sous forme de livre électronique.



«À travers les livres, j'ai peut-être appris à voir un peu plus tôt qu'il existe d'autres choses que le travail et l'argent», dit Johannes. «Nous menons des vies de chevaux de trait, forcés d'avancer jour après jour à coups de fouet. Il faut tirer, toujours tirer; tirer de toutes nos forces, aveuglément, régulièrement, sans répit... Je n'ai pas peur du travail. Mais un excès de travail transforme l'être humain en bête de somme!»

CHARLES LINSMAYER EST SPÉCIALISTE EN LITTÉRATURE ET JOURNALISTE À ZÜRICH

Le droit de vote des Suisses de l'étranger remis en question

Les détenteurs d'un passeport suisse vivant à l'étranger peuvent voter en Suisse, et même se porter candidats à un siège au Parlement. Mais au sein du pays, des voix s'élèvent contre les droits politiques étendus de ce qu'on appelle la «Cinquième Suisse».

JÜRIG MÜLLER

Depuis la fondation de l'État fédéral en 1848, les Suissesses et Suisses de l'étranger ont dû attendre précisément 167 ans jusqu'à ce que l'un des leurs soit élu pour la première fois au Conseil national. C'était en 2015: l'ancien diplomate Tim Guldemann (PS), domicilié à Berlin, fut le premier «vrai» Suisse de l'étranger à entrer au Parlement. Il y a des raisons à cette maigre présence de la «Cinquième Suisse» à l'Assemblée fédérale: contrairement à Tim Guldemann, qui jouissait d'une certaine popularité en Suisse alémanique, la plupart des candidats sont largement inconnus tant en Suisse qu'à l'étranger. Malgré cet obstacle, l'intérêt des Suisses de l'étranger à effectuer un mandat au Parlement va croissant. En 1995, seuls trois Suisses de l'étranger étaient candidats; en 2015, leur nombre s'élevait déjà à 56. On s'intéresse également de plus en plus aux élections et aux votations dans son pays d'origine: en 2018, les votants inscrits sont passés de 172 000 à 174 000 sur une population totale de 752 000 expatriés.

Problèmes après l'élection

En tant que citoyenne ou citoyen suisse de l'étranger, il y a quelques problèmes à résoudre une fois qu'on a été dignement élu au Conseil national. Ils commencent avec l'article 10 de la loi sur le Parlement: «Les députés sont tenus de participer aux séances du conseil et des commissions dont ils sont membres.» Et ce, personnellement et physiquement. Impossible de participer aux débats de l'Assemblée ou à une séance de commission par Skype, même si l'on habite



Tim Guldemann, premier «vrai» Suisse de l'étranger au Conseil national, résume son dilemme: «On ne voyage pas de la même façon dans un tram à Zurich que dans le métro berlinois.»
Photo Keystone

en Australie. Les frais de voyage sont conséquents, et sont à la charge de l'État, qui rembourse à tous les membres du conseil national le voyage à Berne indépendamment de leur lieu de domicile, même s'il s'agit de l'Amérique latine. Le trajet est remboursé jusqu'à la frontière suisse. Dans le pays, tous les membres du Parlement bénéficient de toute façon de l'abonnement général.

Mais il y a encore un autre problème lorsqu'on souhaite effectuer un mandat parlementaire en Suisse depuis l'étranger: il n'est pas simple de vivre dans un pays et de faire de la politique dans un autre. Tim Guldemann résume le dilemme ainsi: «On ne



voyage pas de la même façon dans un tram à Zurich que dans le métro berlinois.» Lui-même n'a que partiellement réussi à être présent dans sa circonscription électorale zurichoise, et a quitté son siège deux ans seulement après son élection de 2015.

Des sièges fixes pour les Suisses de l'étranger?

Et pourtant, on observe régulièrement des tentatives visant à assurer

de manière institutionnelle la présence de la «Cinquième Suisse» au Parlement. Il y a près de dix ans, deux parlementaires ont proposé sans succès de garantir des sièges aux Suisses de l'étranger au Conseil national et au Conseil des États. À l'échelle européenne, cette solution est plutôt rare: seuls la France, l'Italie, la Croatie, le Portugal et la Roumanie possèdent des sièges parlementaires fixes pour la diaspora.

La question de savoir si l'on devrait réserver un nombre de sièges garanti au Parlement pour les citoyennes et citoyens de l'étranger, ressurgira tôt ou tard dans les débats. D'après Ariane Rustichelli, directrice de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), un groupe de travail est en tout cas en train de plancher sur le sujet. Son rapport, contenant bilan et recommandations, devrait être prêt dans le courant de 2019.

Des politiques veulent limiter le droit de vote des expatriés

Dans le système politique suisse, certains souhaitent toutefois plutôt limiter le droit de vote des ressortissants suisses de l'étranger que l'étendre. Le conseiller aux États PLR Andrea Caroni a déclaré à *Swissinfo* qu'il ne trouve «pas normal que des personnes qui n'ont jamais vécu en Suisse et n'ont pas l'intention de s'y établir un jour aient le droit de voter tandis qu'un étranger très bien intégré en Suisse n'a pas voix au chapitre sur des questions qui le concernent». Le conseiller national UDC Peter Keller, quant à lui, s'attaque aux privi-



Andrea Caroni, conseiller aux États PLR (AR), critique le fait qu'une personne qui n'a jamais vécu en Suisse puisse y voter, tandis qu'un étranger bien intégré dans le pays n'a quasiment pas voix au chapitre. Photo Keystone



Peter Keller, conseiller national UDC (NW), est d'avis que les Suisses possédant deux passeports «ne devraient pouvoir voter que dans un seul pays», indépendamment du fait qu'ils vivent ou non en Suisse. Photo Keystone

lèges des doubles-nationaux: ceux-ci devraient, à son avis, décider où et comment ils souhaitent voter. «C'est valable tant pour les Suisses jouissant de la double nationalité et vivant ici que pour les Suisses de l'étranger possédant deux passeports: eux aussi ne devraient pouvoir voter que dans un pays», a-t-il argué l'an dernier dans le cadre d'une interpellation.

La question de la double citoyenneté occupe aussi la Commission fédérale des migrations (CFM) qui, dans une étude de décembre 2018, souligne le fait que près de trois quarts des Suissesses et des Suisses vivant à l'étranger possèdent également une autre nationalité: «Sous l'angle de la politique démocratique, on peut considérer comme particulièrement problématique que la reconnaissance de la double nationalité contribue à ce qu'un nombre croissant de personnes soient formelle-

ment ressortissantes d'un pays avec lequel elles n'ont pas ou peu de liens outre la nationalité. Ce problème est particulièrement prégnant en Suisse, dans la mesure où les Suisses de l'étranger disposent en principe de l'intégralité des droits de codécision. Il serait judicieux de débattre de la durée pendant laquelle la nationalité suisse peut être transmise par les Suisses de l'étranger aux générations suivantes».

Cela ne signifie pas que les droits civiques doivent être retirés aux Suisses de l'étranger, comme l'a souligné l'un des auteurs de l'étude devant différents médias. Mais il faudrait discuter du droit de vote qui en découle automatiquement. Pour les Suisses de l'étranger de la première génération, le droit de vote est légitime. Mais à partir de la troisième génération au plus tard, il n'y a «plus guère d'arguments parlant en faveur du droit de vote.»

Ariane Rustichelli, directrice de l'OSE, pense au contraire que toute limitation des droits politiques revient à «créer différentes catégories de citoyens.» Photo OSE



Dans un cas extrême, ce groupe de la population pourrait même avoir le mot de la fin dans un scrutin sans jamais avoir vécu en Suisse.

La directrice de l'OSE défend les droits des Suisses de l'étranger

La directrice de l'OSE, Ariane Rustichelli, rejette vigoureusement toute limitation des droits politiques pour

les Suisses de l'étranger. Une limitation dans le temps priverait une partie de la population suisse de ses prérogatives: «De fait, cela reviendrait à créer différentes catégories de citoyens.» En outre, un grand nombre des projets soumis au peuple ont de l'importance pour les Suisses de l'étranger, indépendamment de la durée de leur séjour hors du pays, notamment les questions touchant à l'AVS, aux conventions internationales ou aux relations avec l'UE. En fin de compte, la majorité des 752 000 Suisses de l'étranger (plus de 482 000) vivent dans un pays européen, et bon nombre d'entre eux reviennent régulièrement en Suisse. De plus, le point de vue extérieur de ces citoyens suisses de l'étranger constitue aux yeux d'Ariane Rustichelli une richesse.

La Suisse n'est pas la seule à appliquer les règles en vigueur, bien au contraire: il ressort d'un rapport du Conseil fédéral de 2016 à ce sujet que la majorité des États européens «ne fixent aucune condition particulière à l'octroi des droits politiques à leurs expatriés». Les mêmes conditions s'appliquent donc aux votants résidant en Suisse. L'Allemagne, la Suède et la Grande-Bretagne fixent par ailleurs des conditions supplémentaires au droit de vote des expatriés. En Suède, ceux-ci n'obtiennent le droit de vote que s'ils ont résidé auparavant dans le pays. En Grande-Bretagne, les expatriés doivent avoir été enregistrés comme électeurs dans leur cercle électoral britannique au cours des 15 dernières années. Et l'Allemagne exige de ses expatriés qu'ils aient séjourné au moins trois mois dans le pays après leur 14^e anniversaire et que ce séjour ne remonte pas à plus de 25 ans.

Le journalisme dans l'impasse financière

Comme à l'étranger, les médias suisses traversent une crise de financement. Cela a des conséquences sur la diversité des contenus, et encourage certains à demander l'aide de l'État.

THEODORA PETER

«Le journalisme manque cruellement d'argent.» Manuel Puppis, professeur en systèmes des médias à l'université de Fribourg, illustre ce constat alarmant par des chiffres parlants. Il y a 20 ans, les annonces et offres d'emploi rapportaient environ 1,7 milliard de francs par an aux éditeurs de journaux. Les presses tournaient à plein régime. Mais avec l'arrivée de l'ère numérique, les annonceurs se sont progressivement tournés vers Internet. En 2018, indique Manuel Puppis, les journaux payants n'ont encaissé qu'environ 500 millions de francs par la publicité. Et les éditeurs n'ont pu compenser la perte du côté des imprimés que très partiellement par les annonces sur leurs sites en ligne. Le gros des recettes tombe dans les caisses des géants du web comme Google et Facebook. Sur les 2,1 milliards de francs qui ont été dépensés en 2017 pour la publicité en ligne en Suisse, 1,4 milliard de francs a enrichi les moteurs de recherche. 265 millions de francs seulement ont été investis dans la publicité display sur les sites Internet et les applications, et seule une partie de cette somme a bénéficié au secteur du journalisme.

Une rédaction, plusieurs titres

À ce recul drastique des recettes publicitaires dans la presse imprimée, les entreprises de médias suisses ont réagi ces dernières années en concentrant ou fusionnant des rédactions, voire en supprimant des titres historiques comme, récemment, «Le Matin» (voir second texte sur la Suisse romande). Cela a entraîné la disparition de centaines d'emplois, mais aussi de la diversité des opinions journalistiques.

Évidemment, comme le souligne Manuel Puppis, il est moins cher, pour les maisons d'édition, de produire tous les contenus suprarégionaux sous un seul toit. «Mais la diversité souffre lorsque l'information ne relève plus que d'un petit nombre d'acteurs dans le pays.» Ainsi, la rédaction centrale de Tamedia à Zurich fournit aujourd'hui des articles à 13 quotidiens de la région Zurich-Bâle-Berne pour les rubriques nationale, étrangère, économique, culturelle et sportive.

CH Media, quant à elle, une joint-venture d'AZ Medien et de NZZ-Regionalmedien, fournira bientôt, à partir d'une rédaction centrale à Aarau, 19 quotidiens en actualités suprarégionales, notamment la «Luzerner Zeitung» et le

«St. Galler Tagblatt». Les voix autonomes de dimension nationale demeurant dans le canon médiatique sont «Le Temps» et «Blick» (Ringier), la «Neue Zürcher Zeitung» et les médias électroniques de la SRG-SSR.

Les point de vue régionaux disparaissent

Certes, il existe toujours un grand nombre de journaux grâce aux éditions régionales «splittées». Mais cela cache le fait, souligne le professeur, qu'«il n'y a presque plus aucun point de vue régional sur les événements nationaux». Dans la Suisse fédérale, avec sa démocratie directe sur les plans national, cantonal et communal, il serait pourtant capital «que tous les territoires régionaux soient couverts.» Dans certaines régions, des éditeurs locaux se faufilent dans la brèche, comme le magazine en ligne «Zentralplus», qui fournit des informations sur les cantons de Lucerne et de Zoug.

Au plan national, un nouveau média en ligne est né en 2018, sans publicité et financé par les lecteurs: «Republik». En un temps record, plus de 13 000 personnes se sont déclarées prêtes à soutenir le produit avant même sa parution et à en devenir «coéditrices» en souscrivant un abonnement. Les années à venir constitueront l'épreuve de vérité. À long terme, «Republik» aura besoin de 28 000 abonnés-éditeurs pour rentrer dans ses frais. Tant le titre «Republik», en

Des likes à la place des infos

L'intérêt des jeunes pour les offres d'informations classiques a fortement baissé en dix ans. D'après un sondage de l'institut de recherche FöG sur la sphère publique et la société, 53 pour cent des 16 à 29 ans en Suisse sont «carencés en informations». Ils consomment surtout des produits de divertissement et ne suivent les informations que de manière sporadique. En 2009, ils ne représentaient que 32 pour cent de cette tranche d'âge. Si l'on considère la population suisse dans son ensemble, une personne sur trois (36 pour cent) fait aujourd'hui partie des gens qui rejettent les informations classiques.

La part des «global surfers» est passée de 16 à 23 pour cent de la population globale. Ce groupe n'est abonné à aucune offre payante et s'informe sur la Toile, principalement auprès de fournisseurs internationaux. D'après les chercheurs, si la consommation globale de médias a augmenté dans l'ensemble, ce sont surtout les groupes technologiques actifs sur le plan international qui en profitent avec leurs plates-formes de communication. (TFP)



Manuel Puppis:
«Il n'y a presque plus aucun point de vue régional sur les événements nationaux.»

Photo mise à disposition



Conséquence de la crise suisse des médias: de grands éditeurs comme Tamedia fournissent aujourd'hui des contenus identiques à plusieurs journaux locaux. Photo Keystone

Suisse alémanique, que son pendant romand «Bon pour la tête» sont parvenus à toucher leur communauté respective par «un journalisme bien fait», souligne Manuel Puppis. Mais ils restent des producteurs de niche. «Tous les nouveaux sites en ligne font en fin de compte face au même défi que les médias classiques: comment financer le journalisme? Nul n'a pour l'heure trouvé de réponse.»

Une loi sur les médias controversée

Même le Conseil fédéral a reconnu qu'il fallait agir. Avant son départ, la ministre des médias Doris Leuthard (PDC) a mis en consultation un projet de loi sur les médias l'été dernier. Il prévoit que la redevance de 365 francs payée par tous les ménages suisses soutiendra désormais non seulement la radio et la télévision, mais aussi les médias en ligne, dans la mesure où ceux-ci produisent principalement des contenus audio et vidéo. Par cette restriction, le Conseil fédéral entend protéger la presse de toute concurrence subventionnée.

Ces propositions ne suscitent guère l'enthousiasme des éditeurs. Qui ne veulent pas non plus d'aide directe à la presse. Au lieu de «subventionner de nouvelles offres en ligne qui faussent le marché», la Confédération ferait mieux d'aider les médias privés «à faire face à la numérisation», écrit l'association d'éditeurs dirigée par Pietro Supino, président du conseil d'administration de Tamedia. Concrètement, les éditeurs demandent une hausse massive de l'aide

indirecte à la presse, qui passerait de 30 à 120 millions de francs par an. Cette subvention devrait aussi, à côté du rabais postal d'acheminement, soutenir la distribution matinale des journaux quotidiens. Toutes les grandes maisons d'édition en profiteraient, et notamment le groupe Tamedia, qui a enregistré un bénéfice de 170 millions de francs en 2017. La plus grande maison d'édition suisse réalise des gains avec des prestations numériques commerciales comme le site d'annonces d'emploi Jobcloud. Certains reprochent à Tamedia de ne plus investir dans son cœur d'activité, le journalisme, tout en réclamant des subventions indirectes de l'État.

La loi sur les médias est également, aux yeux de Manuel Puppis, «une occasion manquée». C'est en tant que président de Media Forti que le chercheur parle. Cette coalition de la société civile s'engage pour une politique des médias «d'intérêt public» et pour un «journalisme démocratique à l'ère numérique». Pour Manuel Puppis, cette loi échoue surtout à encourager directement et de manière générale le journalisme en ligne, ce qui permettrait notamment aux titres locaux et régionaux de faire face à la numérisation.

Il se pourrait aussi que la loi sur les médias soit mise en charpie par les partis politiques: la droite veut moins de subventions aux médias, la gauche davantage. Le Parlement ne traitera probablement pas le projet contesté avant la fin de l'année. À moins que la nouvelle ministre des médias, Simonetta Sommaruga (PS), ne remette l'ouvrage sur le métier.

La presse romande part en lambeaux

Disparition de titres, licenciements, fusion de rédactions: la presse romande souffre. Quelques initiatives ont lieu, mais le rôle rassembleur des journaux est en péril, juge un analyste des médias.

STÉPHANE HERZOG

«Si ça continue ainsi, il y aura bientôt plus de journalistes au chômage que de journalistes pour parler des restructurations». Ainsi s'était exprimé fin 2017 le maire de Genève, Sami Kanaan, lors d'une séance du Conseil municipal. La Suisse romande ne réunit plus assez lecteurs et d'argent pour nourrir ses nombreux titres.

A l'été 2018, la disparition du «Matin» a laissé 41 personnes sur le carreau. Elle a fait suite à celle de «L'Hebdo», un an plus tôt. Les années 1990 avaient déjà vu cesser deux titres historiques: «La Suisse» et le «Journal de Genève», puis «Le Nouveau Quotidien». Les journaux font pour la plupart face à des difficultés, même si les chiffres ne sont pas divulgués. «La Tribune de Genève» perd de l'argent, ça a été reconnu par la groupe média Tamedia, de même que *Le Temps*, même si ce n'est pas vérifié. *Le Matin Dimanche* commencerait aussi à en perdre, résume Alain Maillard, rédacteur en chef jusqu'à fin 2018 d'«Edito», le journal syndical des médias.

Vers un journal romand unique

«24 heures» et «La Tribune de Genève» ont vu une partie de leurs rédactions fusionner dans une super-rédaction de leur éditeur Tamedia. Celle-ci regroupe également des journalistes du «Matin dimanche». «Il ne reste à ces journaux que les informations locales, la seule chose qu'on ne peut pas exporter. Il pourrait en

résulter un seul titre romand», estime Fabio Lo Verso, analyste médias et ancien directeur du journal «La Cité», titre disparu fin 2018.

En cause, un effondrement des recettes publicitaires, qui ont migré vers des plateformes de vente du type Ricardo et une érosion du lectorat, chez les jeunes en particulier. «Ils n'achètent plus d'information», selon Alain Maillard, qui pointe aussi une difficulté pour les titres à effectuer le virage du numérique. Cette transition réduit les coûts de production, mais ne permettra pas forcément de compenser le rendement plus faible des annonces web.

La presse régionale comme outil de la démocratie

Les deux Romands appellent de leurs vœux un soutien public à la presse, qui pourrait passer par une modification de la Constitution. Ils notent que l'information sur la chose publique résiste, notamment grâce au service public. «La presse régionale apporte une information partagée par le plus grand nombre, ce qui est nécessaire pour le débat démocratique», rappelle Alain Maillard.

Les titres qui résistent et les nouveaux médias

Certains titres parviennent à faire face. Ce serait le cas de «La Liberté» (FR), dont le capital est semi-public. Quant au «Courrier» (GE), qui tire à 7000 exemplaires, il continue sa route militante grâce au soutien de ses abonnés. Heidi.news, journal web et papier, produira dès ce printemps du journalisme scientifique. Le titre sera dirigé par Serge Michel, journaliste suisse, qui a travaillé au journal «Le Monde». Il a reçu l'appui de Tibère Adler, issu du *think tank* Avenir Suisse. «Les premiers fonds sont venus des fondateurs», indique Heidi.news. Enfin, des journalistes issus du feu «Matin» seraient en train de plancher sur une formule originale, qui serait réalisée en lien avec des cafés et des restaurants.



La disparition du célèbre titre a provoqué un tollé en Suisse romande. Mais cela pourrait ne pas suffire pour enrayer la tendance. Photo Keystone



Congrès des Suisses de l'étranger à Montreux

Le 97^e Congrès des Suisses de l'étranger se déroulera du 16 au 18 août 2019 à Montreux (VD), au bord du lac Léman, entouré de vignobles et dans l'époustouflant décor des Alpes enneigées.

Ce congrès, avec pour titre «Quel monde pour demain?», sera l'occasion de s'interroger sur les réalités sociale, politique et économique, la situation de l'emploi, la réalité migratoire ou encore la mobilité de demain. Quels sont les grands défis de société à venir, comment les accueillir et mettre en place, dès aujourd'hui, des éléments de solution et de réponse? Des discours passionnants de personnalités remarquables de la vie économique, scientifique et politique suisse sont au programme ainsi que, point fort du congrès, la prise de parole d'un membre du Conseil fédéral.

Durant le congrès, les participants auront par ailleurs, l'opportunité de rencontrer des concitoyens venus du monde entier, de s'informer sur l'actualité en Suisse et de discuter ensemble de leurs expériences respectives. Des visites touristiques de sites mondialement connus et un programme politique conçu spécialement pour l'année électorale helvétique viendront parfaire le programme de ce 97^e Congrès des Suisses de l'étranger.

Vous trouverez de plus amples informations sur les modalités d'inscription sur notre site web www.ose-congres.ch. Réservez d'ores et déjà cette date dans votre agenda pour participer au 97^e Congrès des Suisses de l'étranger à Montreux! (AC)

Offre spéciale de Swiss Travel System en cas de participation au congrès:

Rabais de 75 % sur l'achat d'un Swiss Travel Pass

Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Alpenstrasse 26
CH-3006 Berne
Tél. +41 31 356 61 00
Fax +41 31 356 61 01
info@aso.ch
www.aso.ch
www.revue.ch
www.swisscommunity.org



Nos partenaires:

educationsuisse
Tél. +41 31 356 61 04
Fax +41 31 356 61 01
info@educationsuisse.ch
www.educationsuisse.ch



Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Tél. +41 31 356 61 16
Fax +41 31 356 61 01
info@sjas.ch
www.sjas.ch



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundazioni per i giovani svizzeri a l'ester

Neuf colonies de vacances pour les enfants de 8 à 14 ans

De fin juin à fin août 2019, les enfants suisses de l'étranger pourront participer à des colonies de vacances de deux semaines. Ils y apprendront à connaître la Suisse et sa culture tout en s'amusant.

Dans les colonies de vacances de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), les enfants effectuent des balades au cours desquelles ils découvrent les paysages variés de la Suisse. Ils visitent des sites touristiques et des villes. Certaines journées sont dédiées au jeu, au sport ou à des ateliers.

Ces colonies sont l'occasion de découvrir une foule de choses intéressantes: les enfants y apprennent des chansons et des recettes de cuisine, des jeux et des sports typiquement suisses. Comme particularité pour 2019, un camp de musique est proposé du 27 juillet au 9 août: il s'adresse aux enfants intéressés par la diversité musicale du pays. Il n'est pas nécessaire de savoir jouer d'un instrument pour y participer: le camp est ouvert à tous les enfants aimant la musique.

Toutes nos colonies de vacances ont une chose en commun: elles réunissent des enfants du même âge venant de pays différents, et favorisent ainsi les échanges par-delà les frontières linguistiques, culturelles et nationales. Elles permettent de nouer de nouvelles amitiés et de vivre des expériences inoubliables. Vous trouverez les dates des colonies de vacances, des informations détaillées et le formulaire d'inscription sur www.sjas.ch/fr/camps/. Il est possible de recevoir notre offre complète par courrier.

La FESE veut offrir la possibilité à chaque enfant suisse de l'étranger de venir au moins une fois en Suisse. C'est pourquoi, dans des cas justifiés, une réduction des frais est accordée. La demande doit être soumise avec le formulaire d'inscription. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. (LR)

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne.
Tél.: +41 (0)31 356 61 16, fax: +41 (0)31 356 61 01, e-mail: info@sjas.ch, www.sjas.ch

Coordonnées bancaires pour cotisations d'abonnement à titre volontaire

Les lecteurs de l'édition imprimée de la «Revue Suisse» peuvent soutenir celle-ci par une cotisation d'abonnement à titre volontaire. Le soutien ainsi apporté à l'impression renforce la capacité de la rédaction de continuer à offrir la «Revue» à long terme sur papier et ce, dans la qualité habituelle. Les coordonnées bancaires pour le virement des cotisations d'abonnement à titre volontaire sont les suivantes (veuillez noter: **Chèques ne peuvent être échangés**):

IBAN: CH97 0079 0016 1294 4609 8
Banque: Banque cantonale bernoise, Bundesplatz 8, CH-3011 Berne
BIC/SWIFT: KBBECH22
Bénéficiaire: BCBE Berne, compte n° 16.129.446.0.98
Organisation des Suisses de l'étranger
À l'attention de Monsieur A. Kiskery
Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne
Référence: Support Swiss Review
Paiements par PayPal: revue@aso.ch

L'inscription au registre électoral: un jeu d'enfant!

Vivre à l'étranger tout en votant en Suisse, voilà qui conduit à entretenir des liens particulièrement étroits avec son ancienne patrie. Toute personne qui souhaite avoir voix au chapitre politique doit cependant se faire inscrire au préalable dans un registre électoral.

752 000 Suissesses et Suisses vivent à l'étranger. Une grande partie d'entre eux – près de 600 000 – ont plus de 18 ans et sont donc autorisés à voter par la loi suisse. Mais tous n'exercent pas, loin de là, les droits politiques que le pays accorde à ses citoyennes et citoyens résidant hors de ses frontières. L'an dernier, 174 000 Suissesses et Suisses de l'étranger étaient inscrits dans un registre électoral. Celles et ceux qui jusqu'ici ne votaient pas, pourraient néanmoins être nombreux à se demander, en ce début d'année électorale, ce qu'ils doivent faire pour être inscrits au registre susmentionné.

Les conditions

La procédure est relativement simple et ne doit être suivie qu'une fois: quiconque est inscrit au registre électoral recevra désormais par courrier, sans même le demander, le matériel de vote nécessaire. Les conditions juridiques sont elles aussi faciles à énumérer: pour se faire inscrire dans un registre électoral, il faut avoir au moins 18 ans et un domicile fixe à l'étranger, être annoncé auprès de la représentation suisse de son pays de résidence et ne pas être sous tutelle. Voilà tout pour les conditions. Aucune taxe n'est non plus prélevée pour l'inscription au registre. De plus, le vote ne coûte rien ou presque aux votants eux-mêmes: seuls ceux qui ne peuvent pas voter par voie électronique devront affranchir leur enveloppe de vote avant de la renvoyer.

La procédure

Voter en Suisse contribue à entretenir un lien supplémentaire et intense avec son ancien pays. Et la règle voulant que les Suissesses et les Suisses de l'étranger soient toujours inscrits dans le registre électoral de la dernière commune suisse où ils ont habité renforce encore ce lien. Pour ceux



qui n'ont jamais vécu en Suisse, c'est la commune suisse d'origine qui est compétente. Le nom de cette commune constitue l'une des informations indispensables de la procédure concrète et simple consistant à se faire inscrire au registre: la «Demande d'exercice des droits politiques» est un formulaire tout à fait compréhensible, que l'on peut télécharger en ligne, remplir à la main et envoyer à la représentation suisse de son pays de résidence.

Voix à plusieurs chapitres

Les Suissesses et les Suisses vivant en Suisse ont de nombreuses possibilités pour faire entendre leur voix. Ils peuvent influencer la vie politique sur le plan communal, cantonal et fédéral par leur vote. Les droits des Suissesses et des Suisses de l'étranger ne sont pas aussi étendus, mais ceux-ci peuvent tous se faire entendre au niveau national. Outre le droit de vote, ils ont également le droit de signer les initiatives populaires nationales et les référendums et celui de se porter candidats au Conseil national, la Chambre basse (voir également p. 18). Dix cantons accordent de surcroît le droit de vote à leurs citoyennes et citoyens vivant à l'étranger au niveau cantonal. Il s'agit des cantons de Berne, de Bâle-Campagne, de Fribourg, du Jura, de Genève, des Grisons, de Neuchâtel, de Soleure, de Schwyz et du Tessin.

Comme indiqué plus haut, l'inscription au registre est pérenne, et ne doit pas être renouvelée. Elle est valable pendant toute la durée du séjour à l'étranger. Sur demande, les Suissesses et les Suisses de l'étranger peuvent cependant faire radier leur inscription. Ce souhait est à adresser par écrit à la représentation du pays de résidence. Sont également radiées les inscriptions pour lesquelles le matériel de vote n'a pas pu être délivré trois fois de suite. Néanmoins, même après une radiation, il est possible de se faire réinscrire sans difficulté au registre électoral.

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 45^e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 418 000 exemplaires, dont 223 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.
DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Jürg Müller (JM); Susanne

Wenger (SWE); Simone Flubacher (SF), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs
TRADUCTION: SwissGlobal Language Services AG; DESIGN: Joseph Haas, Zurich; IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 31 janvier 2019

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.



En Suisse, les bulletins de vote et bulletins électoraux sont le plus souvent renvoyés par courrier ou glissés tout à fait traditionnellement dans l'urne. Le développement du vote électronique continue toutefois de faire l'objet d'un vif débat dans le pays. L'e-voting est particulièrement précieux justement pour les Suissesses et les Suisses de l'étranger qui reçoivent leur matériel de vote par courrier souvent très tard, ce qui complique – et parfois même compromet – leur vote dans le délai imparti. C'est pourquoi l'Organisation des Suisses de l'étranger a demandé au Conseil fédéral et au Parlement, dans une pétition déposée fin 2018, de permettre à toutes les Suissesses et tous les Suisses de l'étranger de voter par voie électronique aussi rapidement que possible. (MUL)

Demande d'exercice des droits politiques (Multilingue: Allemand, Français, Italien, Anglais) <http://ogy.de/register>

Découvrir les coulisses de la politique et toutes les facettes de la culture dans des vacances sur mesure

La politique suisse t'intéresse et tu souhaites participer à un programme culturel et sportif passionnant dans ton pays d'origine? Alors notre camp «Politique et culture» est fait pour toi.

À la veille du Congrès des Suisses de l'étranger de Montreux, un camp de vacances de deux semaines pour les jeunes est proposé cet été, avec un programme politique et culturel consacré au thème «Quel monde pour demain?» et aux élections parlementaires de 2019. Ce camp te permettra de découvrir les coulisses de la politique suisse par des explications simples, succinctes et neutres. Tu feras aussi connaissance avec ton pays d'origine et ses richesses: paysages de montagne somptueux, villes historiques passionnantes et culture diversifiée.

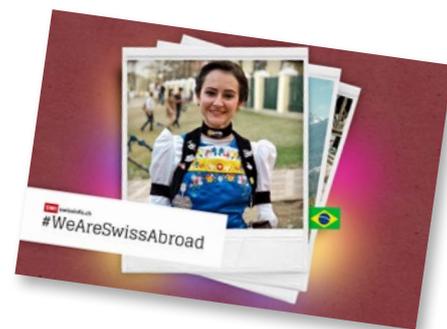
Pendant deux semaines, tu voyageras avec d'autres jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger, en passant la nuit dans des auberges de jeunesse, des campings, des fermes ou à la belle étoile, autour d'un feu de camp. En train, à vélo ou à pied sur des sentiers de montagne, ce sera dans tous les cas une expérience inoubliable.

Le camp coûte 1030 francs (programme, nuitées, repas, excursions et trajets compris). Il se déroulera du 3 au 18 août 2019 et s'adresse aux jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger de 15 à 21 ans. Es-tu prêt(e) à passer un été passionnant en Suisse? Alors inscris-toi sans tarder! (DB)

Informations et inscription

Tu trouveras des informations complémentaires ainsi que les formulaires d'inscription pour ce camp de vacances et d'autres sur www.swisscommunity.org/youth ou sur www.aso.ch. Le camp «Politique et culture» est organisé par le service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), Alpenstrasse 26, 3006 Berne; tél. +41 (0)31 356 61 00, e-mail: youth@aso.ch

DES SUISES DE L'ÉTRANGER SUR INSTAGRAM



«Nos traditions nous unissent»

La Suisse de l'étranger Heidi Amstalden Albertin vit dans une colonie instaurée par des Suisses au Brésil. Cette juriste de 27 ans est fière de faire partie des familles fondatrices.

Mon job: J'ai étudié le droit et j'ai travaillé durant un certain temps comme avocate. Aujourd'hui, je suis fonctionnaire, plus exactement, j'assiste un juge du Tribunal de Justice de l'État de São Paulo et je suis très heureuse dans mon travail.

Mon Brésil: Je vis au sein d'Helvetia, une colonie suisse fondée au Brésil en 1888 par quatre familles immigrées. Nos traditions nous unissent et nous définissent, c'est la raison pour laquelle nous continuons à les cultiver. La tradition figure même dans le nom de notre fête la plus importante, avec laquelle nous célébrons la fête nationale suisse: «Festa da Tradição», ce qui signifie «Fête de la Tradition».

Ma Suisse: Depuis que j'ai 4 ans, je fais partie d'un groupe de danse populaire suisse (le groupe de danse Helvetia). En 2010, nous avons participé à la Fête fédérale des costumes à Schwytz. Les plus grandes différences avec la Suisse sont le manque de sécurité et l'instabilité économique.

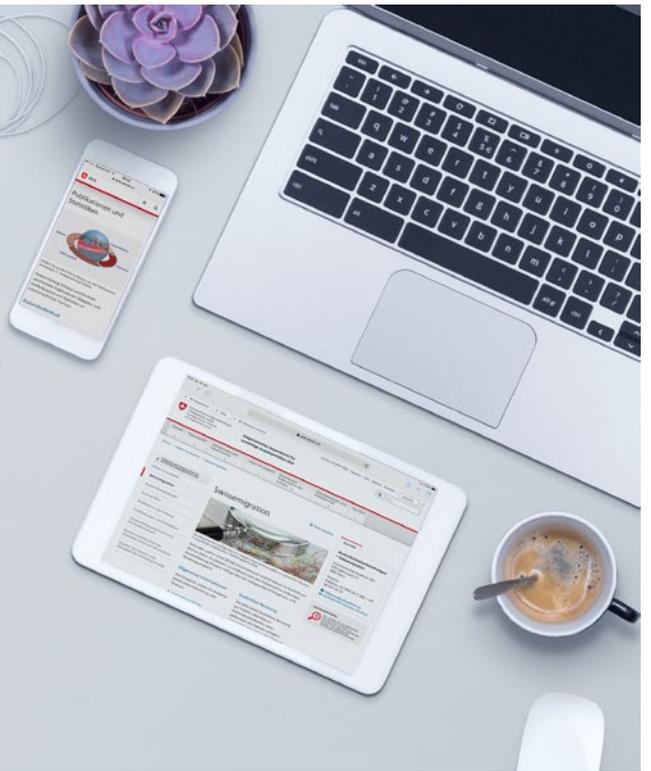
Mon cœur: Mon arrière-arrière-grand-père Benedicto Amstalden, un Bourgeois suisse de Sarnen, dans le canton d'Obwald, fait partie des fondateurs de la colonie. Porter son nom est une source de fierté et une façon de préserver son héritage, son héroïsme et ses exploits. C'est pourquoi j'essaie de maintenir vivantes les traditions qu'il a apportées.

L'interview complète a été publiée sur swissinfo.ch, le service en ligne de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR/SRG, disponible en dix langues. Vous vivez aussi à l'étranger? Alors faites précéder vos photos Instagram du hashtag [#WeAreSwissAbroad](https://www.instagram.com/WeAreSwissAbroad).

Vivre et travailler à l'étranger

S'établir à l'étranger ne se fait pas sur un coup de tête. Quiconque s'engage dans un tel processus doit donc bien s'y préparer.

Sur www.swissemigration.ch, la Direction consulaire du DFAE propose un aperçu des étapes nécessaires pour planifier un déménagement à l'étranger. Étudiants, travailleurs et retraités trouveront en ligne un grand nombre de guides et de dossiers relatifs à différents pays ainsi qu'une liste de contrôle. Cette offre s'adresse également aux Suisses vivant déjà à l'étranger. Le DFAE a particulièrement pensé à ceux qui prévoient un retour en Suisse.



Émigration

Procédures d'annonce, impôts, AVS/AI, caisse-maladie, conditions d'immigration ou de séjour: les informations en ligne permettent de mieux comprendre les nombreuses étapes à suivre avant d'émigrer ou pendant le processus d'émigration.

L'offre comprend des guides pratiques consacrés aux séjours ou à la retraite à l'étranger, à l'émigration, aux séjours d'études ou d'apprentissage d'une langue ainsi qu'au travail et à la recherche d'emploi à l'étranger, entre autres. Des dossiers relatifs aux pays sont également fournis: ils concernent l'UE, les États-Unis, la Thaïlande et 18 autres pays.

Si toutefois des questions subsistent, il est possible de contacter la help-line du DFAE gratuitement par e-mail ou par téléphone. Les représentations suisses à l'étranger fournissent également des informations.

> www.swissemigration.ch



Réseautage

Parallèlement au développement de services en ligne et d'outils de réseautage, il existe de plus en plus de possibilités pour garder un contact étroit avec la Suisse depuis l'étranger.

Les sites web de différents services fédéraux ou les newsletters et réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) de nombreuses représentations suisses constituent des sources utiles.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) propose quant à elle la «Revue Suisse», un site web, une newsletter et la plate-forme SwissCommunity.org. Son réseau est constitué d'associations suisses à l'étranger, qui proposent à leurs membres événements et informations.

- > www.youngswissabroad.ch
- > www.revue.ch
- > www.aso.ch



Retour

Un retour en Suisse requiert une planification tout aussi soignée qu'un départ. En principe, il s'agit de suivre les mêmes étapes dans le sens inverse. En particulier les personnes ayant vécu longtemps à l'étranger devraient garder cela à l'esprit.

Le guide «Retour des Suisses de l'étranger» contient des conseils pour la recherche d'emploi en Suisse et donne des informations générales sur le processus.

> Guide pratique «Retour des Suisses de l'étranger» (www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae > Vivre à l'étranger > Publications et statistiques > Retour)

Les pages web peuvent être ouvertes et consultées en un clic dans l'édition en ligne de la «Revue Suisse».

HELPLINE DFAE

© en Suisse +41 800 24 7 365
 © à l'étranger +41 58 465 33 33
 E-Mail: helpline@eda.admin.ch
 Skype: helpline-eda

Conseils aux voyageurs **itineris**

www.eda.admin.ch/voyages
 © en Suisse +41 800 24 7 365
 © à l'étranger +41 58 465 33 33
www.twitter.com/travel_edadfae

Inscription en ligne pour les Suisses voyageant à l'étranger
www.dfae.admin.ch/itineris



Départ réfléchi.
 Voyage réussi.

L'appli est disponible gratuitement pour iOS et Android

Votations fédérales et cantonales: tout dans une appli



Vote Info tel est le nom de la nouvelle application lancée par la Confédération et les cantons, qui permet de consulter sur un téléphone mobile les explications officielles et les résultats des votations fédérales et cantonales. L'application est à disposition depuis le 14 janvier 2019 et a pu être testée par le public pour la première fois lors du scrutin populaire du 10 février 2019.

En plus de l'envoi du matériel de vote à toutes les personnes ayant droit de voter et des informations fournies sur les sites web des autorités fédérales et cantonales, toutes les explications officielles relatives aux objets de vote peuvent désormais être consultées (aussi par les Suissesses et les Suisses de l'étranger), plusieurs semaines avant le scrutin sur une plate-forme unique. Celle-ci fournit en outre des informations sur les votations passées.

Résultats des votations dès 12 heures

Et ce n'est pas tout. Les dimanches de scrutin, tous les résultats des votations fédérales et cantonales pour chaque commune, chaque canton et pour la Suisse entière seront publiés dès 12 heures (heure suisse).

Notifications automatiques

Autre avantage de VoteInfo: la possibilité d'activer des notifications automatiques (notifications push) avertissant l'utilisateur lorsque de nouveaux contenus sont mis en ligne, par exemple de nouvelles explications, des vidéos explicatives et, naturellement, les résultats finaux les dimanches de scrutin.

La nouvelle application contient non seulement des explications et des résultats, mais permet aussi d'adapter les informations: il est par exemple possible de définir des favoris pour les explications et les résultats concernant une votation dans un canton en particulier.

Application quadrilingue

La Chancellerie fédérale a développé l'application VoteInfo en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et le canton de Zurich, qui possédait déjà l'appli «Züri stimmt App», laquelle a été intégrée à l'application commune. VoteInfo est disponible dans les quatre langues nationales (allemand, français, italien et romanche) et fonctionne sur iOS et Android. Elle peut être téléchargée gratuitement dans l'App Store ou sur Google Play.

Développement

La Confédération et les cantons entendent continuer à développer en permanence VoteInfo, de manière par exemple à pouvoir proposer à l'avenir des informations sur les votations communales.

Votations fédérales

Le Conseil fédéral décide des objets au moins quatre mois à l'avance. Les thèmes suivants sont soumis à votation le 19 mai 2019:

- Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)
- Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

Autres dates 2019: 20 octobre, 24 novembre

Toutes les informations sur les thèmes soumis à votation (brochure explicative, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, vote électronique, etc.) sont disponibles sur www.admin.ch/votations. Les informations sur les élections au Conseil national du 20 octobre 2019 sont disponibles sur www.ch.ch/fr/elections2019.

Initiatives populaires

À la clôture de la rédaction, l'initiative populaire suivante avait été lancée (délai de récolte des signatures entre parenthèses):

- «Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice)» (11.06.2020)

La liste des initiatives populaires en suspens est disponible sur www.bk.admin.ch > Droits politiques > Initiatives populaires > Initiatives en suspens

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE:
Simone Flubacher, Relations avec les Suisses de l'étranger
Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse
Téléphone: +41 800 24-7-365 ou +41 58 465-33-33
www.dfae.admin.ch, mail: helpline@deda.admin.ch





La salle de contrôle, un an avant la catastrophe (1968).

Un ordre presque fantomatique règne dans la galerie du réacteur détruit de Lucens.

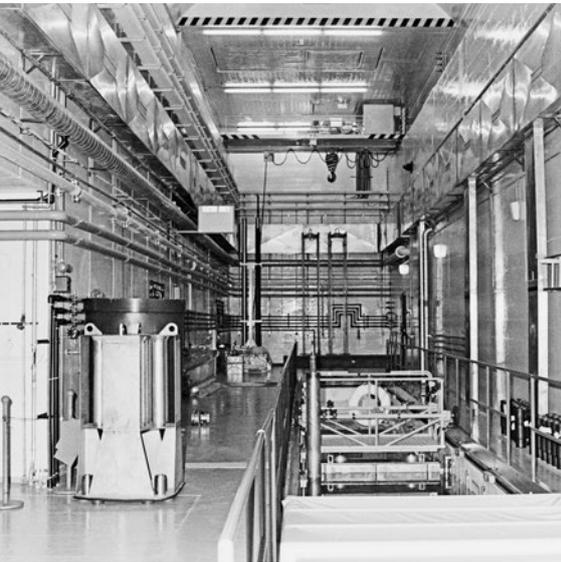


Les techniciens revêtent les tenues de protection après l'accident.

Le réacteur suisse qui fond

Si, aujourd'hui, un réacteur nucléaire venait à fondre à en affoler un compteur Geiger, ce que nous n'espérons pas, les images d'une telle avarie feraient le tour du monde en quelques heures. En ce qui concerne les images de l'accident nucléaire le plus important de Suisse, les choses ne se sont pas déroulées ainsi. Étrangement, elles ne sont dévoilées au grand public que maintenant, 50 ans plus tard. Et elles prouvent que toutes les photos ne valent pas mille mots...

L'intérieur du réacteur en janvier 1969.



Le couloir menant au centre du réacteur de Lucens, contaminé par les radiations.

Que s'est-il donc passé? Le 21 janvier 1969, le réacteur de Lucens (VD), bâti dans une caverne creusée dans la colline, a connu une fusion de son cœur, soit l'accident maximal possible (AMP). Le réacteur fut détruit et l'installation dans la roche fortement irradiée. La Suisse échappa de peu à une catastrophe nucléaire. Avec le recul, quelque chose traverse néanmoins ces images peu spectaculaires et bizarrement ordonnées de l'époque. D'une part, cet AMP, traité avec beaucoup de discrétion, fit voler en éclats le rêve suisse de construire ses propres centrales nucléaires de A à Z. D'autre part, selon de récentes recherches historiques, il aurait aussi largement contribué à l'abandon d'un projet visant à construire une bombe nucléaire. En 1958, le Conseil fédéral déclarait encore publiquement que l'armée devait disposer des armes les plus efficaces pour protéger la Suisse: «Les armes nucléaires en font partie.» Le réacteur de Lucens aurait certainement pu fournir le plutonium nécessaire pour construire la bombe, affirme l'historien Michael Fischer. Et l'historien Jürg Stüssi-Lauterburg, qui a consulté les documents encore sous scellés, ajoute: «Oui, la Suisse était un pays nucléaire émergent.» Elle a été stoppée net à Lucens.

(MUL)

Les images sont issues du dossier «Lucens» de Keystone-ATS. Elles ont été publiées cette année par de nombreux médias suisses.



Lucens, des années plus tard, est toujours un lieu de manifestation contre l'énergie nucléaire (1978).

Littérature marine pour un ancien président



DIDIER BURKHALTER:
«Mer porteuse».
éditions de l'Aire, 2018,
194 p.,
CHF 24.-, EUR 24.-

Rédigé près du lac de Neuchâtel, «Mer porteuse», troisième ouvrage de Didier Burkhalter, offre un prose poétique sur fond d'interrogations consacrées à la filiation et à la force de nos origines familiales. Personnage à part entière de cette histoire d'enfant abandonnée: l'Atlantique, symbole de séparation, mais aussi trait d'union entre les humains. L'ancien conseiller fédéral possède une jolie plume, comme dans ce passage où les panaches de fumée d'un paquebot relie le navire au ciel «comme s'il avait peur d'être happé par les profondeurs.» Faiblesse? Une certaine paresse ou boursoufflure dans les formules, qui font que l'indifférence est for-

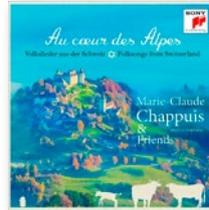
cément «crasse» et c'est évidemment un «océan de désespoir» qui submergera l'un des personnages du roman.

Difficile, bien sûr, d'échapper à la tentation de dénicher le point de vue politique libéral sous la prose de l'ancien président de la Confédération et patron des Affaires étrangères. Ainsi Enor, descendant d'une lignée dont la trace s'est perdue en mer, deviendra avocat, mais «sans trahir ses valeurs de base.» Normal, il est issu d'une famille où l'on a retapé des immeubles «en donnant du travail aux entreprises engageant des jeunes et des migrants». Comme de juste, lesdits logements seront en priorité attribués aux familles. Mérite, famille et humanité: tel est le credo qui anime ces pages. Quant au côté spirituel du roman, il est traité à travers la personnification d'une vague. «Disséminée en myriades de gouttes d'eau qui sont autant de vies minuscules, elle revient en arrière, utilisant les courants de profondeur pour soigner ses plaies (...),» image l'auteur.

Mais cette lecture orientée disparaît par moments, du fait du lyrisme de Didier Burkhalter, de son amour pour les terres marines, comme le Finistère, mais aussi grâce à un découpage original et à une capacité à créer mystère et suspense. Voici donc l'histoire de l'orpheline Gwellaouen et de Kaelig, migrants européens vers le Nouveau monde, au siècle des révolutions. Comment envisage-t-elle son futur mari? «Il est différent des autres qui la jaugent, la voient comme une jolie fleur à cueillir d'un coup, pour la posséder sans amour, vite, puis la laisser se faner, longuement, sans espoir, dans une vie stagnante, puis sèche; une fleur n'ayant jamais eu son propre terreau, arrachée puis coupée, qui ne repousse jamais plus.»

STÉPHANE HERZOG

Folklorique, délicat et émouvant



MARIE-CLAUDE CHAPPUIS
& FRIENDS: Au cœur des Alpes,
Chansons folkloriques suisses,
Sony 2018

Quel étonnant CD que voici, disque argenté aux reflets vert acidulé! Non, pas acidulé en fait, plutôt vert pomme. Et à peine la surprise esthétique passée, c'est au tour des sons de nous charmer: «Guggisberglied», «Le vieux chalet», «Liauba», toutes les plus belles chansons suisses sont réunies sur cet album. On ne s'étonnerait pas de trouver sur la pochette le nom du chanteur Gölä ou de Maja Brunner. Mais ces airs magiques sont ici chantés par la star suisse de l'opéra, Marie-Claude Chappuis. Elle est accompagnée tantôt par une guitare douce, tantôt par un cor des Alpes aux accents folkloriques, tantôt par un accordéon émouvant. Et souvent mise en valeur par les

somptueuses voix masculines du «Chœur des Armaillis de la Gruyère».

La chanteuse a montré d'elle une facette plus dépouillée en 2017, accompagnée seulement d'un tendre luth sur son CD «Sous l'empire de l'amour». Un dénuement que la mezzo-soprano peut se permettre, tant elle possède une voix magnifique, sensuelle, souple et expressive. Ce qui fait de ces chansons d'amour françaises du XVII^e siècle de véritables petits bijoux d'émotion. Il s'est agi là incontestablement d'un moment fort dans son parcours si droit, pour elle dont l'apprentissage a débuté au Tiroler Landestheater d'Innsbruck. Là, Marie-Claude Chappuis a vécu une vie de chanteuse en accéléré. Sa chance fut d'y rencontrer Brigitte Fassbaender – hier chanteuse d'opéra, aujourd'hui directrice de théâtre à Innsbruck –, qui lui a fait confiance. «Cela m'a donné beaucoup d'assurance. J'ai pu apprendre rapidement comment aborder les grands rôles avec ma voix.» Puis elle a chanté sur les scènes du monde entier, et la musique baroque est devenue son univers. «Cela m'a permis de travailler avec de très grands chefs d'orchestre, et avec les meilleures et plus belles formations du monde.»

Lorsqu'on écoute ses chansons suisses sur CD, on hésite toujours entre entonner les notes avec elle ou se contenter d'admirer cette merveille: d'un côté, le chant si naturel et léger de Marie-Claude Chappuis, de l'autre sa grande sophistication. Avant Noël, Sony a annoncé avec fierté que le nouvel album se trouvait dans le top 20 de Radio SRF Musikwelle. À la huitième place, pour être précis, c'est-à-dire seulement deux rangs après un certain Gölä.

CHRISTIAN BERZINS

Patti Basler



Elle se décrit elle-même comme une «donneuse de leçons professionnelle». C'est que cette fille de paysans argoviens a été enseignante et spécialiste en éducation avant de débiter sa carrière d'acrobate des mots et d'artiste de cabaret. Son premier spectacle complet, en 2016, s'appelait «Frontalunterricht» (cours frontal). À côté de cela, elle participe à des tournois de slam, et est devenue vice-championne suisse de slam poétique en 2018.

En mai, Patti Basler recevra le «Taureau de Salzbouurg» à Merano, dans le Trentin Haut-Adige, le plus renommé des prix de cabaret de l'espace germanophone. Le jury a aimé le style «direct comme un coup de poing» avec lequel la Suisse de 42 ans souligne les contradictions langagières et politiques d'aujourd'hui.

Patti Basler est aussi connue pour ses apparitions en tant que «rapporteuse minute», notamment dans l'émission politique «Arena» de la télévision suisse. Dans ce rôle, elle suit les débats en direct sur place et, à la fin de l'émission, résume les échanges à sa façon: condensée, rimée et satirique. Elle dit ne pas craindre la page blanche: «Je n'en ai pas le temps.» Le format instantané lui convient bien car elle souffre, dit-elle, de «remise à demain chronique». «J'ai fait pour ainsi dire de la procrastination mon métier». Devoir travailler ultra-rapidement semble stimuler sa créativité.

Depuis début mars, Patti Basler tourne en Suisse alémanique avec son nouveau spectacle «Nachsitzen» (cours de rattrapage). Avec le musicien Philippe Kuhn, elle y sonde l'être humain comme un «être apprenant au milieu du grand tout». Il y a assez de raisons dans la vie pour faire des cours de rattrapage, car nous voulons tous arriver «dans le vert». Pour Patti Basler, il n'y a pas que des touches noires et blanches sur le clavier de la vie, «mais aussi 50 nuances de vert.»

THEODORA PETER

Perte de 15 milliards pour la Banque nationale suisse

En janvier, la Banque nationale suisse (BNS) annonçait prévoir une perte de 15 milliards de francs pour 2018. Cette débâcle n'est pas totalement inattendue, car des turbulences au niveau des cours, en particulier, laissent présager un résultat particulièrement négatif. La clôture de l'exercice de la BNS est un moment crucial pour la Confédération et les cantons, qui profitent de la distribution des bénéfices. Pour certains cantons, ces recettes sont même indispensables. Malgré cette perte record, la BNS devrait tout de même pouvoir verser à la Confédération et aux cantons le montant maximal possible de 2 milliards de francs, grâce à sa réserve élevée pour des distributions futures. (MUL)

Sécher l'école pour le climat

En janvier, dans presque toutes les grandes villes de Suisse, des milliers d'écoliers de douze ans et plus ont manifesté de manière coordonnée contre le changement climatique, ou plutôt contre l'inaction politique à ce sujet. Depuis les premières manifestations de ce genre en décembre 2018, le nombre d'écoliers manifestants a augmenté de façon exponentielle. Ils exigent la proclamation d'un état d'urgence climatique national, des émissions de gaz à effet de serre nulles d'ici 2030 et, de manière générale, un «changement de système». (MUL)

La TV suisse quitte les antennes

À compter du 3 juin 2019, les émissions de la télévision suisse ne pourront plus être captées au moyen d'une antenne externe ou de toit. Cela touche aussi certains frontaliers qui recevront, à l'avenir, les émissions de la SSR exclusivement par câble, satellite ou Internet, comme le font déjà la plupart des téléspectateurs. Un site web en trois langues nationales (allemand, français et italien) prodigue des informations et des conseils à ce sujet: <https://www.broadcast.ch/fr/television/antenne-tnt/> (MUL)

Les primes d'assurance-maladie continuent d'augmenter

En 2019, les primes d'assurance-maladie continuent de grimper en Suisse, de 1,2% cette fois. Cette hausse à première vue modeste touche toutefois des sommes déjà très importantes. Les primes grèvent lourdement le budget des ménages et s'élèvent en moyenne à 4464 francs par personne. Elles constituent le deuxième motif d'endettement le plus répandu. Au Conseil national et au Conseil des États, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer au moins des déductions fiscales plus élevées. Néanmoins, une telle mesure ne freinerait en rien l'augmentation des coûts de la santé. (MUL)



Suisse.

Esprit urbain + suisse. Villes-boutiques.



Ufischöti, Lucerne, Lac des Quatre-Cantons, © Stefan Tschumi

Laissez-vous inspirer sur [MySwitzerland.com/villes](https://www.myswitzerland.com/villes) et explorez les villes suisses sous des perspectives surprenantes!



Swiss Travel System.

